

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Guide pas-à-pas à destination des demandeurs

Version : mai 2024



SOMMAIRE

PARTIE I : Présentation générale de MaPrimeRénov'

- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**

PARTIE II : Pas à pas du dépôt de dossier

- **Étape 1 : Éligibilité**
- **Étape 2 : Création de compte et connexion**
- **Étape 3 : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 4 : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 3bis : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étape 4bis : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étapes optionnelles :**
 - 1. Je désigne/révoque un mandataire.**
 - 2. Je dépose une demande d'avance (Parcours pour une rénovation par geste uniquement).**
 - 3. Je souhaite annuler mon dossier.**
 - 4. Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux.**

PARTIE I :

Présentation

générale de

MaPrimeRénov'

Préambule

Les aides MaPrimeRénov' (MPR) ont **évolué au 1^{er} janvier 2024**. Tout dossier **déposé à partir de cette date** est régi par la réglementation des **nouveaux parcours MaPrimeRénov' 2024**.

- Si vous avez **déposé votre demande de prime avant le 1^{er} janvier 2024**, votre dossier sera régi par l'ancienne réglementation applicable avant le 1^{er} janvier 2024.
- Si vous aviez un dossier **en cours de montage d'une demande de prime au 31 décembre 2023, celui-ci a été annulé**. Vous avez la possibilité d'initier et de finaliser un nouveau dépôt de dossier, régi par la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
- Si vous créez un dossier MaPrimeRénov' **à partir du 1^{er} janvier 2024**, vous pouvez **consulter le présent Guide pas-à-pas 2024 à destination des demandeurs**.

Présentation des parcours MaPrimeRénov' (MPR) au 15 mai 2024 : Parcours pour une rénovation par geste et parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement

Deux parcours sont possibles depuis le 1^{er} janvier 2024, selon vos conditions d'éligibilité et hors dérogations spécifiques. Ils évoluent au 15 mai 2024 :

A. Parcours pour une rénovation par geste : une rénovation d'un ou plusieurs gestes de travaux **intégrant obligatoirement l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre OU la pose d'une isolation thermique**,

- Le DPE ou l'audit énergétique sont facultatifs. Vous pouvez **déposer un dossier sans étiquette énergétique**.
- Le geste de travaux de ventilation doit être associé à un ou des travaux d'isolation thermique.
- Vous pouvez **déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur présentation d'une promesse synallagmatique de vente ou compromis de vente**. Il sera toutefois obligatoire de **fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement**.

B. Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement : une rénovation performante et ambitieuse composée de plusieurs travaux **et obligatoirement accompagnée** (présence de « Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) » pour vous accompagner tout au long de votre projet de travaux).

- Si vous faites partie des ménages aux revenus intermédiaires ou supérieurs, vous pouvez **déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur présentation d'une promesse synallagmatique de vente ou compromis de vente**. Il sera toutefois obligatoire de **fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement**.

Comment faire appel à « Mon Accompagnateur Rénov' » et à des entreprises reconnues garantes de l'environnement (RGE) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **plus de 570 Espaces Conseil France Rénov' (ECFR)** vous accueillent sur tout le territoire pour vous fournir information, conseil et orientation de manière neutre, indépendante et gratuite. Selon votre projet de travaux, **le Conseiller France Rénov' pourra vous orienter vers les Accompagnateurs Rénov'** en capacité de vous accompagner au plus près de chez vous.

Pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous, contactez un Conseiller France Rénov' grâce au lien suivant : <https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Pour trouver rapidement un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) près de chez vous pour réaliser vos travaux, vous pouvez également vous rendre sur l'annuaire : <https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte>

Les avantages de MaPrimeRénov' ?

- Je demande ma subvention sur maprimerenov.gouv.fr ;
- Je connais le montant de ma subvention avant de débiter mes travaux : elle est calculée notamment en fonction de mes revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux ;
- Je reçois ma subvention, après la fin de mes travaux, afin de payer la/les facture(s) de mon/mes artisan(s).

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' ?

Une aide ouverte à tous les propriétaires

Le dispositif d'aide MaPrimeRénov' est ouvert à tous les propriétaires personnes physiques (occupants comme bailleurs), quels que soient leurs revenus.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Votre éligibilité dépend de vos revenus, de la situation géographique de votre logement, des travaux prévus et de l'ancienneté de votre logement.

Elle dépend également de votre type de logement (appartement ou maison individuelle).

Afin d'obtenir des renseignements sur votre projet (modalités d'obtention des aides, choix des matériaux, choix des professionnels pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions) ou une simulation des montants d'aides potentiels, vous pouvez contacter gratuitement un conseiller d'un Espace Conseil France Rénov' près de chez vous.



Zoom : avec quelles autres aides MaPrimeRénov' est-elle cumulable ?

L'aide MaPrimeRénov' est cumulable avec les aides suivantes :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie ;
- Les aides des collectivités locales ;
- L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour financer le montant qu'il vous reste à payer ;
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE), versés directement par les fournisseurs d'énergie (y compris les grandes surfaces de distribution).

En revanche,

- Les CEE sont déjà compris dans la subvention pour le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement car valorisés par l'ANAH directement. Vous ne pouvez donc pas les demander auprès d'autres fournisseurs (voir ci-dessous).
- MaPrimeRénov' n'est pas cumulable avec les aides à l'amélioration de l'habitat en Outre-Mer.
- Le parcours pour une rénovation par geste et le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ne sont pas cumulables sur les mêmes travaux.

Attention, le cumul de ces aides et de MaPrimeRénov' ne peut pas dépasser le montant total de vos travaux.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>



Zoom : Les Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont des primes proposées par des entreprises privées mais encadrées par l'Etat.

Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul, de chaleur et de froid, ainsi que de carburants, sont tous soumis à une obligation de financer des économies d'énergie par le biais des CEE et peuvent donc vous apporter une aide dans la réalisation de vos travaux.

Tout particulier peut bénéficier des CEE, à condition de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'autres opérations d'efficacité énergétique.

Près de 200 types de travaux différents sont éligibles : isolation (murs, toits, fenêtres...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), production d'eau chaude, ventilation, etc.

Si vous êtes dans le parcours pour une rénovation par geste, vous pouvez effectuer une demande d'aide CEE auprès de votre entreprise de travaux, de vendeurs d'énergie ou de grandes enseignes de la distribution et de sites spécialisés. Pour plus d'informations sur les aides CEE : [cliquez ici](#)

Notez que les CEE seront pris en charge intégralement par l'ANAH dans le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement. À cette fin, vous vous engagez à ne pas faire de demande de CEE pour votre projet de travaux **au moment de la demande de paiement**. Vous devrez télécharger et remplir la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) » et la téléverser complétée au moment du dépôt de la demande de paiement de votre dossier.

Quels sont les plafonds de ressources MaPrimeRénov' ?

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	23 541 €	28 657 €	40 018 €	supérieur à 40 018 €
2	34 551 €	42 058 €	58 827 €	supérieur à 58 827 €
3	41 493 €	50 513 €	70 382 €	supérieur à 70 382 €
4	48 447 €	58 981 €	82 839 €	supérieur à 82 839 €
5	55 427 €	67 473 €	94 844 €	supérieur à 94 844 €
par personne supplémentaire	+ 6 970 €	+ 8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié votre besoin en matière de travaux (notamment auprès d'un conseiller France Rénov') vous être renseigné sur les aides disponibles et avoir obtenu votre/vos devis, vous décidez de demander MaPrimeRénov'. Le schéma ci-après décrit les différentes étapes à mener pour bénéficier de MaPrimeRénov' :

1. Vérifier mon éligibilité
2. Créer mon compte
3. Faire ma demande de prime
4. *Optionnel :*
 - Faire ma demande d'avance (**parcours pour une rénovation par geste**)
 - Désigner un mandataire
5. Faire réaliser mes travaux
6. Faire une demande de paiement



Les pages suivantes décrivent de façon détaillée **les informations à renseigner pour pouvoir bénéficier de MaPrimeRénov'**. Pour chacune des étapes citées ci-dessus, elles présentent **les écrans à compléter** en vue du dépôt de votre dossier.

**Zoom sur : Le
parcours pour une
rénovation par geste
- avec travaux de
chauffage/chauffe-eau
ou d'isolation thermique
obligatoire**

Les principes clés du parcours pour une rénovation par geste

L'accès au parcours pour une rénovation par geste est **conditionné à l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre ou à la pose d'une isolation thermique.**

Par la suite, vous avez la **possibilité d'ajouter d'autres gestes de travaux** si vous le souhaitez.

Tous les types de logements (**maison individuelle et appartement**) sont éligibles au parcours pour une rénovation par geste quelle que soit leur classe énergétique (A, B, C, D, E, F, G) et même en l'absence de classe énergétique (sans DPE/audit énergétique). **Excepté si vous faites partie des ménages aux revenus supérieurs en métropole.** Dans ce cas, vous serez automatiquement orienté **vers le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.**

Les cas spécifiques :

1) Si mon logement se situe en Outre-mer, il ne m'est pas demandé de renseigner la classe énergétique de mon logement (A, B, C, D, E, F, G), même de façon optionnelle.

2) À titre exceptionnel, je peux bénéficier du parcours pour une rénovation par geste si mon logement se situe en **métropole** et qu'il a **plus de 2 ans** (au lieu de 15 ans) pour **l'installation d'un nouvel équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière au fioul** (avec dépose de la cuve à fioul obligatoire). Je dois demander simultanément **une prime pour la dépose de cuve à fioul et une prime pour l'installation du nouveau système limitant les gaz à effet de serre.** **Aucun autre travaux ne pourra être ajouté à mon projet.**

3) Si mon système de chauffage est en panne en période hivernale (du 1^{er} octobre au 30 avril) ou mon système d'eau chaude sanitaire tout au long de l'année et que je souhaite réaliser pour seul travaux l'installation d'un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre : je contacte un Espace Conseil France Rénov' afin d'expliquer mon besoin et obtenir un justificatif.

Pour aller plus en détail, consultez les pages suivantes.

EXEMPLE : CAS GÉNÉRAL

- Mon logement est situé **en métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).

Mon logement **est une maison individuelle** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Mon logement **est un appartement** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Travaux obligatoires : Chauffage/eau chaude sanitaire (ECS) ou isolation thermique

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux et prestations additionnels :

- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

EXEMPLE : CAS OUTRE-MER

- Mon logement est situé en **Outre-Mer**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet), supérieures (rose).
- **Pas de classe énergétique requise**

Liste des travaux éligibles :

- Sur-toiture ventilée
- Bardage ventilé
- Protection solaire des murs
- Protection solaire des fenêtres
- Protection solaire de toiture
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Ventilation mécanique double flux

Prestation obligatoirement cumulée à au moins un travaux éligible :

- Audit énergétique

EXEMPLE : DEROGATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU FIOUL

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Mes travaux visent le remplacement d'un système de chauffage au fioul**.
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Classe énergétique de mon logement avant travaux** : A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique

Prestation obligatoire :

- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux cumulables avec la dépose de cuve à fioul :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

EXEMPLE : CAS DE REMPLACEMENT URGENT DE CHAUFFAGE OU CHAUFFE-EAU EN PANNE

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Je suis en situation de chauffage / eau chaude sanitaire en panne**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Pas de classe énergétique requise**
- **J'ai pris contact avec un ECFR pour discuter de ma situation**.

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (1/3)

MONTANTS DES PRIMES POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS DE FAÇON INDIVIDUELLE (AU 1^{ER} JANVIER 2024)

(en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER-MÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5000 €	4000 €	3000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11000 €	9000 €	6000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4000 €	3000 €	2000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10000 €	8000 €	4000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2500 €	2000 €	1000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2500 € 1800 €	2000 € 1500 €	1000 € 700 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2500 € 1800 €	2000 € 1500 €	1500 € 1000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8000 € 5500 €	6500 € 4500 €	3000 € 2000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10000 € 7000 €	8000 € 5500 €	4000 € 3000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2500 € 1800 €	1500 € 1000 €	800 € 600 €	non éligible

Les montants en italique sont applicables à partir du 1^{er} avril 2024.

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (2/3)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉ- DIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
ISOLATION THERMIQUE				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/ équipement	80 €/ équipement	40 €/ équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Ventilation double flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (3/3)

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

La dépense éligible correspond au coût du matériel, pose comprise. Le montant ne tient pas compte des remises, ristournes ou rabais proposés par les entreprises.

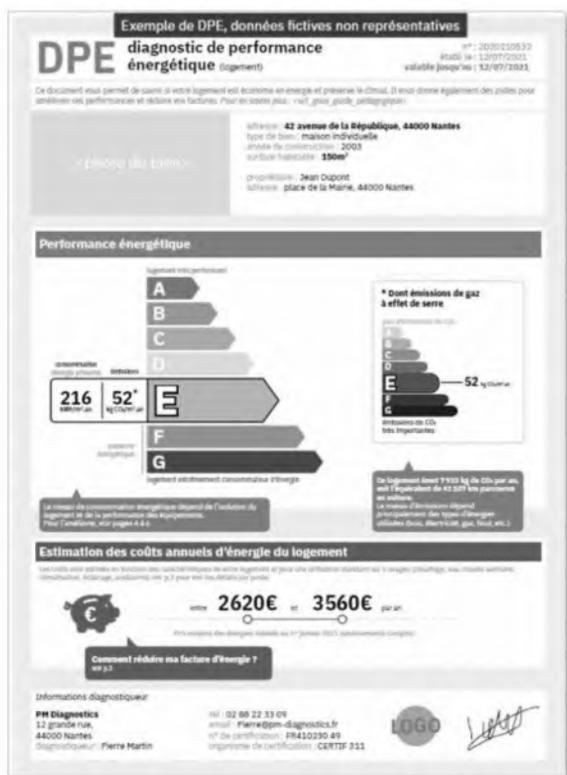
ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE*
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 800 €
Chauffe-eau thermodynamique	3 500 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	18 000 €
Chauffe-eau solaire individuel et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000 €
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (dont appoint) en Métropole	16 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	4 000 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	5 000 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	18 000 €
Foyer fermé, insert à bûches ou granulés	4 000 €
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation thermique des murs par l'extérieur	150 €/m ²
Isolation thermique des murs par l'intérieur	70 €/m ²
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	75 €/m ²
Isolation thermique des toitures terrasses	180 €/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1000 €/équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200 €/m ²
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800 €
Dépose de cuve à fioul	4 000 €
Ventilation double flux	6 000 €

Zoom sur les pièces justificatives demandées sur le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives optionnelles : DPE / audit énergétique

Si vous renseignez la classe énergétique de votre logement (A, B, C, D, E, F, G), vous devez téléverser dans votre dossier un **diagnostic de performance énergétique (DPE) ou un audit énergétique**.

Si vous ne disposez pas de la classe énergétique de votre logement et que vous cliquez sur la case « Sans étiquette énergétique », ces pièces (DPE ou audit énergétique) ne vous seront pas demandées.



Lors de votre demande de paiement, il vous sera également demandé de téléverser **le ou les devis des entreprises** ainsi que **la ou les factures**, accompagnée(s) de **votre RIB**.

Selon les cas de figure, il vous sera également demandé de téléverser dans votre dossier de demande de prime les pièces suivantes :

- Une attestation d'indivision
- Une attestation d'engagement pour les propriétaires bailleurs
- Un cadre de contribution des Certificats d'Économie d'Énergie
- Un certificat RGE des entreprises de travaux
- Une convention de mandat (formulaire Cerfa) si présence d'un mandataire sur votre dossier
- Un justificatif de propriété : acte notarié, attestation notariale ou taxe foncière
- Des pièces spécifiques à un geste de travaux (exemple page suivante)

Zoom sur les pièces justificatives demandées sur le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives obligatoires : Fiche système label Pack A+ et étiquette ballon label Pack A+

Si votre projet de travaux comprend l'installation d'un système de chauffage/eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire, il vous sera demandé de téléverser les pièces justificatives suivantes (fournies par votre artisan) :

- La fiche système label Pack A + :

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux 75,0 %

Régulateur de température
 Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %
 Voir fiche sur le régulateur de température + 0,0 %

Chaudière d'appoint
 Voir fiche sur la chaudière
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(0,00 - 75,00) \times 0,1 = + 0,0 %$

Contribution solaire
 Voir fiche sur le dispositif solaire
 Taille du capteur (en m²) : 18,80
 Volume du ballon (en m³) : 0,718
 Classe du ballon : A+ = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81
 Collector size (en %) : 24,00
 $(3,34 \times 18,80 + 1,31 \times 0,718) \times 0,9 \times (24,00 / 100) \times 0,86 = + 11,8 %$

Pompe à chaleur d'appoint
 Voir fiche sur la pompe à chaleur
 Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(0 - 75,00) \times 0,00 = + 0,0 %$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint
 Choisir la plus petite valeur : $0,5 \times 11,84$ OU $0,5 \times 0,00$ - 0,0 %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux 87 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

G
F
E
D
C
B
A
A'
A''
A'''

<-30% ≥30% ≥34% ≥36% ≥75% ≥82% ≥90% ≥98% ≥125% ≥150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 °C?
 Voir fiche sur la pompe à chaleur 66,84 + (50 x 0,00) = 0 %

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produit par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- L'étiquette ballon label Pack A + :

ENERG

енергия · ενεργεια

Y
IJA

IE
IA

Ancienne chaudière efficacité 75
 Dispositif solaire modules DualSun
 Ballon de stockage
 Sans régulateur de température

NED
#180V2205

C
A

+
X

+
X

+
□

+
□

B

A'''

2015
#11/2013

Zoom sur :
MaPrimeRénov'
- parcours pour une
rénovation d'ampleur
avec accompagnement

Qu'est-ce que MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Une aide pour les rénovations d'ampleur

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière **MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement** si vous réalisez une rénovation d'ampleur de votre logement :

- Les travaux doivent permettre d'**améliorer la classe de performance énergétique de votre logement d'au moins 2 niveaux**. Exemple : les travaux permettent de passer de l'étiquette F à l'étiquette D. Il n'y a pas de condition sur la classe de départ de votre logement.



Gain de 2 classes de F à D :



- Les travaux doivent inclure **au moins deux gestes d'isolation** parmi les toitures, les fenêtres/menuiseries, les sols et les murs.
- Les travaux ne doivent pas inclure l'installation d'une chaudière fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles (gaz, fioul, charbon).
- Il n'est pas possible de conserver une chaudière fonctionnant majoritairement au fioul ou au charbon.

De plus, le recours à un accompagnement par **Mon Accompagnateur Rénov'** est obligatoire dans ce parcours afin de faciliter l'ensemble des démarches pour les ménages. La réalisation d'un audit énergétique est également obligatoire puisque celui-ci sert de référence. Le scénario choisi dans cet audit devra correspondre entièrement aux travaux réalisés.

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement est **ouvert aux propriétaires ou usufruitiers occupants quels que soient leurs revenus et aux propriétaires bailleurs aux revenus intermédiaires (violet) et supérieurs (rose)**.

Votre logement doit être situé en France métropolitaine, il doit avoir été construit depuis au moins 15 ans, et il doit être occupé à titre de résidence principale (c'est-à-dire au moins 8 mois par an) pendant au moins 3 ans. Les propriétaires bailleurs doivent s'engager sur l'honneur à louer leur bien en tant que résidence principale pour une durée d'au moins 6 ans.

Comment est calculée l'aide ?

L'aide est calculée selon un **pourcentage de prise en charge du montant des travaux** hors taxes, selon vos revenus et selon le gain de classes de performance énergétiques (2 niveaux, 3 niveaux, 4 niveaux et plus). Si votre logement est une passoire énergétique avant vos travaux (classe de performance énergétique F ou G) et que vous atteignez *a minima* l'étiquette D après les travaux, alors vous pourrez bénéficier d'une bonification de 10% du pourcentage de prise en charge. Les taux de financement et les plafonds de dépenses éligibles sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Montants des primes selon les travaux réalisés

	Plafond de dépense éligible	Propriétaire aux ressources très modestes	Propriétaire aux ressources modestes	Propriétaire aux ressources intermédiaires	Propriétaires aux ressources supérieures
Gain de 2 classes Ex : de F à D	40 000 € (HT)	80%	60%	45%	30%
Gain de 3 classes Ex : de F à C	55 000 € (HT)			50%	35%
Gain de 4 classes et plus Ex : de F à B	70 000 € (HT)				
Bonification sortie de passoire (HT) de F/G à la classe D minimum		+ 10%			
Ecrêtement (TTC)		100%	80%	60%	40%

Qu'est-ce que Mon Accompagnateur Rénov' ?

La **loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 renforce l'accompagnement des ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par la mise en place de **Mon Accompagnateur Rénov'**. Mon Accompagnateur Rénov' est un **interlocuteur de confiance agréé par l'ANAH** qui accompagne les projets de rénovation d'ampleur des ménages, depuis l'élaboration du projet (audit énergétique, choix du scénario de travaux, renseignements sur les aides disponibles, etc.) jusqu'à la réception des travaux. Le **recours à Mon Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour bénéficier de MaPrimeRénov' à travers son parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.**

Après avoir créé votre dossier en ligne pour MaPrimeRénov', vous devrez avoir commencé les démarches avec Mon Accompagnateur Rénov' pour renseigner votre demande d'aide. **Pour trouver votre Accompagnateur Rénov', vous pouvez contacter un conseiller France Rénov' :** <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov/mon-accompagnateur-renov>

Distinction entre les rôles de mandataire et d'accompagnateur Rénov'

Mandataire

Accompagnateur Rénov'

- **Effectue les démarches administratives** pour les mandataires administratifs
- **Perçoit la subvention** pour les mandataires financiers
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Dépose le dossier à votre place**
- **Intervient dans les échanges avec le service instructeur**
- **Réalise les travaux** (si le mandataire est également artisan)
- **Est une personne physique ou morale avec laquelle vous contractez un mandat** (procédure civile)
- **Exemples de mandataires** : assistant à maîtrise d'ouvrage, artisan, aidant, Mon Accompagnateur Rénov'

- **Vous accompagne tout au long de votre projet de travaux** : constate la situation énergétique du logement, définit les travaux à effectuer pour atteindre la classe énergétique projetée, vous conseille sur les entreprises de travaux et suit l'avancée de vos travaux
- **Ne peut créer un dossier à votre place** sans avoir été préalablement désigné mandataire
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Ne peut pas participer à la réalisation des travaux** (principe d'indépendance)
- **Exemples d'accompagnateurs Rénov'** : Espace Conseil France Rénov' (ECFR), mandataires (si agréés MAR), opérateurs ANAH agréés au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, structures concourant à la mise en œuvre d'une opération programmée, architectes, auditeurs énergétiques, sociétés de tiers financement, collectivités territoriales et leurs groupements

Si l'Accompagnateur Rénov' et le mandataire sont deux professionnels différents sur un même dossier, ces deux acteurs doivent se coordonner pour la bonne avancée du projet de travaux.

Un mandataire peut devenir Accompagnateur Rénov' s'il obtient l'agrément auprès de l'ANAH et un Accompagnateur Rénov' peut être mandataire à condition d'avoir un compte mandataire et d'être désigné sur un dossier.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir pour bénéficier de MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Lors de ma demande de subvention et lors de ma demande de paiement, je devrai fournir un certain nombre de pièces justificatives * :

1/ Pièces à fournir lors de ma demande de subvention :

- Le rapport d'audit énergétique
- Le contrat ou la convention signée avec Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de travaux (devis)
- La synthèse de la grille d'analyse du logement renseignée par Mon Accompagnateur Rénov'
- Les devis associés aux travaux

2/ Pièces à fournir lors de ma demande de paiement :

- Le rapport de l'audit énergétique
- L'attestation de travaux (facture)
- Le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) par l'ANAH
- Les factures associées aux travaux
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

* D'autres pièces pourront vous être demandées pour justifier d'une situation particulière.

Attention !

Le parcours de demande de subvention présenté dans les pages suivantes concerne **uniquement les ménages aux ressources intermédiaires et supérieures**.

Les ménages aux ressources modestes et très modestes doivent créer leur dossier sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Pour les aider à créer leur dossier en ligne, ils peuvent consulter le guide disponible sur https://monprojet.anah.gouv.fr/tools/pdf_guide_demandeur

PARTIE II : Pas-à-pas dépôt de dossier

- Étape 1 : Je vérifie mon éligibilité.
- Étape 2 : Je crée mon compte puis je me connecte.
- Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*
- Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*
- Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*
- Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

**Étape 1 : Je vérifie
mon éligibilité.**

Avant de commencer ...

1. Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus près de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Je trouve les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous dans l'annuaire en ligne : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Depuis le site maprimerenov.gouv.fr

2. Je clique sur « Se renseigner » afin d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accompagnement et les bonnes pratiques à adopter selon que je sois :

- propriétaire occupant
- propriétaire bailleur
- syndicat de copropriétaires



Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser mes démarches en ligne et/ou percevoir les fonds. Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation *via* une demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)

3. Je clique sur « Commencer » pour vérifier mon éligibilité.

Je peux de nouveau bénéficier d'informations sur les bonnes pratiques.

Je peux également **choisir de créer mon identité numérique FranceConnect+ avant de commencer mes démarches**. Ceci afin de sécuriser la création de mon compte MaPrimeRénov' et mes futures connexions. [En savoir plus](#)

Une fois prêt, je clique sur « Je suis prêt ».



1.1 Je renseigne mes informations fiscales.

Je renseigne mon « Nom de famille » (il s'agit de celui inscrit sur ma déclaration d'impôt).

Je renseigne ma « Date de naissance ».

Je renseigne « Mon Numéro fiscal ».

Je renseigne mon « Revenu fiscal de référence » (le format accepté est un nombre entier sans décimale).

Après avoir lu les conditions générales du site, je m'engage à les respecter en cochant la case.

Je clique sur « Continuer ».

Si mes informations fiscales ne sont pas à jour, le message suivant s'affiche : « Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <https://www.impots.gouv.fr> ».

Je peux cliquer directement sur le lien du site des impôts pour mettre à jour mes informations auprès de l'administration fiscale.

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne mes informations fiscales

Nous vous recommandons d'effectuer votre demande de prime d'habitat/renouveler sur un ordinateur plutôt que sur tablette ou téléphone portable. Si vous rencontrez des difficultés d'accès, nous vous recommandons d'effectuer votre dossier en navigation privée. Tout au long de la création de votre demande, nous trouvons des autres Solutions d'urgence, en cliquant dessus vous trouverez des informations supplémentaires pour faciliter votre demande de prime.

Nom de famille

Date de naissance

Mon numéro fiscal

Revenu fiscal de référence

En cliquant ci, je m'engage à avoir pris connaissance des conditions générales du site et à les respecter.

Retour à l'accueil Continuer →

Revenu fiscal de référence

900000000

Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <http://impots.gouv.fr>

1.2. Je renseigne mes informations personnelles.

Je sélectionne mon titre de civilité « Monsieur » / « Madame ».

Je clique sur « Nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant » parmi les options proposées.

Je sélectionne mon « Indicatif » et j'ajoute mon « Téléphone ».

Je clique sur « Continuer ».

Je suis

Sélectionnez les informations vous correspondant. Le nom et prénom du demandeur choisi parmi les personnes composant l'avis fiscal devront être identiques à ceux qui figurent sur les pièces justificatives de votre dossier (devis, factures, RIB, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition.

Monsieur Madame

Civilité

Cliquez sur le nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant

Nom de l'occupant
ARMONIE DAVID

20 avenue de
Ségur 75107 Paris

Seul un membre de l'équipe peut effectuer une demande de prime d'habitat/renouveler. L'ensemble des pièces justificatives concernées (tout au long du processus) devront être au nom du bénéficiaire du foyer sélectionné à cette étape.

Indicatif* Téléphone*

France (+33) 0601020304

Retour à l'accueil ← Précédent Continuer →

Le **prénom** et le **nom** que je choisis lors de cette étape **devront impérativement être les mêmes que sur toutes les pièces justificatives** et notamment sur :

- le **devis** à fournir lors de la demande de subvention,
- la **facture** et le **RIB** à fournir lors de la demande de paiement après réalisation de mes travaux.

1.3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et je vérifie le nombre de personne(s) à charge.

Je peux ajouter le numéro fiscal d'un co-déclarant à la suite de mon numéro fiscal.

Si une **autre personne de mon foyer perçoit des revenus**, je le déclare en cliquant sur « Ajouter un occupant avec revenu ».

Puis, je complète le « nom de famille », la « date de naissance », le « numéro fiscal » et le « revenu fiscal de référence » de tout occupant supplémentaire percevant des revenus.
Attention : je dois saisir les données de leur dernier avis fiscal.

Le **nombre de personnes à charge (enfants, autre personne sans revenus...)** est calculé automatiquement depuis le site des impôts.

Je clique sur « Continuer ».

Attention : si les informations fiscales remontées par le site ne correspondent pas à votre situation actuelle, vous pouvez cliquer sur « Déclarer un changement sur le site des impôts » afin de faire actualiser votre situation.

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne le revenu total de mon foyer

Merci de vérifier que le revenu fiscal de votre foyer, indiqué ci-dessous, est correct. Si le tableau est incomplet, veuillez ajouter toute personne manquante, qui occupe le logement et déclare un revenu fiscal.

Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant 1	Déclarant 2
2023	9962300000203	<input type="text"/>	2222	BERTRAND SAMIA	SOUMOT WALID

[Ajouter un occupant avec un revenu](#)

Revenu fiscal total du foyer
2 222€

Occupant(s) avec revenus
2

Personne(s) à charge
0

Les informations ci-dessus ne correspondent pas à votre situation actuelle ?

Ces informations sont issues de votre dernier avis fiscal. Si vous avez des modifications à apporter (ex: signaler la naissance d'un enfant), nous vous invitons à déclarer votre changement de situation sur le site des impôts.

L'émission d'un avis fiscal rectificatif par les services fiscaux est indispensable pour que nous puissions prendre en compte l'évolution de votre situation.

Si vous vous arrêtez à cette page, votre demande en cours pour MaPrimeReno' sera supprimée dans 24h. Vous pourrez créer un nouveau dossier avec vos informations fiscales complètes à tout moment.

Si vous continuez cette demande en cours, votre prime sera calculée sur la base des informations présentes, qui ne seront pas modifiables.

[Déclarer un changement sur le site des impôts](#)

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

1.4. Je renseigne les informations sur mon logement (type de logement).

Je précise si le logement à rénover est une « Maison » ou un « Appartement ».

J'indique si mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover. Si elle ne l'est pas, un justificatif de propriété me sera demandé dans mon parcours demandeur.

Je précise ma situation : propriétaire ou usufruitier*, propriétaire en indivision, sociétaire d'une SCI, nu-propriétaire, locataire, en cours d'acquisition d'un bien.

* Si je suis titulaire de droit d'usage ou occupant à titre gratuit via une convention d'occupation, je choisis " Je suis propriétaire ou usufruitier ».

Je coche la case « Je certifie que je suis propriétaire du logement à rénover et que j'occupe ou loue celui-ci à titre de résidence principale ».

Si je suis propriétaire bailleur, alors j'indique si le bien que je loue à titre de résidence principale est une maison ou un appartement. Puis j'indique l'adresse de ce logement. Je serai amené à téléverser un justificatif de propriété ultérieurement.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur mon logement

J'habite un(e) :

Veuillez sélectionner un type de logement

Maison Appartement

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

Oui Non

Détails de ma situation

Je suis propriétaire ou usufruitier

Je suis propriétaire en indivision (bien détenu par deux propriétaires ou plus)

Je suis nu propriétaire

Je suis locataire

Je suis sociétaire d'une SCI

Je suis en cours d'acquisition d'un bien

Je certifie que le logement à rénover est ma résidence principale

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

L'adresse du logement que vous souhaitez rénover est différente de votre adresse fiscale. Un justificatif de propriété vous sera demandé ultérieurement dans votre parcours de dépôt. Les pièces justificatives acceptées sont les suivantes :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)

MaPrimeRénov'

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants,
- les propriétaires bailleurs,
- les usufruitiers,
- les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit d'usage et d'occupation (y compris en viager),
- les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction,
- les propriétaires occupants en vertu d'une convention d'occupation à titre gratuit ou d'une convention de commodat signée devant un notaire (par exemple les associés d'une société civile immobilière répondant à ces critères).

- les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision. Vous pouvez télécharger cette attestation sur : www.anah.fr/fileadmin/anah/MaPrimeRenov/Attestation_MPR_representant_unique_bien_en_indivision.pdf

Ne sont pas éligibles :

- les nus-propriétaires,
- les personnes morales (par exemple les sociétés civiles immobilières).

1.5. Je renseigne les informations sur l'âge de mon logement.

Je suis en métropole :

- Je peux sélectionner « Entre 2 et 14 ans » si et seulement si mon logement à rénover a une ancienneté comprise entre 2 et 14 ans et que je souhaite remplacer mon chauffage au fioul par un autre système de chauffage.

Je suis en Outre-Mer :

- Je peux bénéficier de MaPrimeRénov' si et seulement si mon logement est construit depuis plus de deux ans.

Je clique sur « Continuer ».

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez déterminer l'ancienneté de votre logement

15 ans ou plus

Entre 2 et 14 ans

Moins de 2 ans

Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

1.6. Je renseigne les informations sur le chauffage de mon logement.

J'indique l'énergie principale de chauffage de mon logement avant la réalisation des travaux parmi les choix proposés.

Je clique sur « Continuer ».

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Quelle est l'énergie principale de chauffage de votre logement ?

Charbon	Gaz naturel distribué via le réseau de gaz	GPL citerne ou bouteille de gaz
Fioul	Electricité radiateurs électriques	Electricité PAC Pompe à chaleur
Biomasse bois ou granulés	Autre	Pas de chauffage

Retour à l'accueil ← Précédent Continuer →

1.7. Je renseigne la performance énergétique de mon logement.

J'indique l'étiquette énergétique actuelle de mon logement. Cette étiquette est représentée par une **lettre allant de A à G et se trouve sur le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou sur l'audit énergétique** réalisé en amont de mes démarches.

Attention ! L'étiquette énergétique de mon logement ne pourra plus être modifiée par la suite. Elle conditionne mon aide, en particulier si je choisis une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement, **je peux cliquer sur la case « Sans étiquette énergétique ».**

Je suis autorisé à **passer cette étape**, si et seulement si, j'ai besoin de **remplacer mon système de chauffage/eau chaude sanitaire en panne et de façon urgente par un autre système limitant les émissions de gaz à effet de serre**. Pour cela, je dois remplir les 2 conditions cumulatives suivantes :

- J'ai contacté un conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant que je devrai téléverser ultérieurement dans mon dossier ;
- Mon projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement urgent de mon chauffage ou chauffe-eau en panne.

Je renseigne les informations sur la performance énergétique de mon logement

Je coche la case correspondante pour certifier sur l'honneur que je vais remplacer un système de chauffage défectueux.

Je clique sur « Suivant ».

L'étiquette de performance énergétique de votre logement est déterminante dans le type de rénovation qui vous sera proposé pour bénéficier de MaPrimeRénov'. Cette étiquette de performance énergétique vous est fournie par le professionnel ayant réalisé le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou l'Audit énergétique de votre logement. En l'absence d'étiquette de performance énergétique, vous aurez uniquement accès au parcours MaPrimeRénov'.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre [Espace Conseil France Rénov'](#).

Veuillez sélectionner la lettre de l'étiquette de performance énergétique sur l'état actuel de votre logement.

Attention, la lettre sélectionnée doit correspondre à celle indiquée sur la pièce justificative qui vous sera demandée dans la suite de votre parcours. Cette information ne pourra pas être modifiée ultérieurement. En cas d'absence de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et d'audit énergétique, veuillez sélectionner la case « Sans étiquette énergétique ».

A B C D E F G Sans étiquette énergétique

Remplacement urgent d'un système de chauffage défectueux.

Vous êtes autorisé à passer cette étape en fournissant dans les étapes suivantes :

- l'accord écrit du conseiller de votre Espace Conseil France Rénov' ;
- la mention « travaux d'urgence » sur votre devis.

Un contrôle sur place sera réalisé après les travaux.

Je certifie sur l'honneur que la présente démarche va remplacer un système de chauffage défectueux.

Retour à l'accueil

← Précédent

Suivant →

1.8. Je visualise si je suis éligible.

J'arrive sur la page de résultat m'indiquant, selon les informations précédemment saisies, si je suis éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation par geste ou à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, ou aux deux.

Je clique sur le parcours éligible de mon choix.

En dessous s'affiche un résumé du parcours sélectionné.

Si je souhaite plus d'informations, je me rends sur le site France Rénov' ou je **contacte un conseiller France Rénov' en consultant l'annuaire en ligne** : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Vous êtes éligible à MaPrimeRénov'

Les informations saisies précédemment vous ouvrent le droit à MaPrimeRénov'. Choisissez, selon votre projet, le parcours de rénovation de votre choix :

- une rénovation d'ampleur : un bouquet de travaux parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation (2 gestes d'isolation minimum) pour une rénovation plus performante et accompagnée par un Accompagnateur Rénov' ;
- une rénovation par geste sans accompagnement : un ou plusieurs travaux spécifiques parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation.

CONSEIL : pour réaliser une rénovation adaptée à votre situation, [rapprochez-vous de France Rénov'](#).

[Je souhaite comprendre ma situation](#)



Quelle est la différence ? +

Selon le parcours auquel je suis éligible, deux boutons s'affichent en bas de page :

« Créer mon compte » ou « Je crée mon compte sur MonProjetAnah ».

Je clique afin de passer à la création de compte.

Si je dois créer mon compte sur la plateforme MonProjetAnah, je me reporte au guide dédié sur la page suivante : https://monprojet.anah.gouv.fr/informations/guides_utilisateur

Si je ne suis pas éligible ...

Si ma situation ne me permet pas d'être éligible à MaPrimeRénov' actuellement, je peux trouver d'autres aides correspondantes à mon besoin.

Pour cela je me renseigne auprès d'un conseiller France Rénov' pour exprimer mon projet et trouver d'autres aides.

Vous ne semblez pas être éligible ...
Mais d'autres aides existent !



Les informations saisies précédemment ne vous ouvrent le droit à aucune aide MaPrimeRénov'.

[Comprendre ma situation](#)

Pour plus d'informations sur les autres aides

Demandez-vous auprès d'un conseiller du réseau France Rénov'



[Retour à l'accueil](#)

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

**Étape 2 : Je crée mon
compte puis me
connecte.**

Avant de créer mon compte MaPrimeRénov' :

Depuis la page de résultat d'éligibilité MaPrimeRénov', j'ai cliqué sur le bouton « Créer mon compte ».

Si je dois créer mon compte sur la plateforme MonProjetAnah, je me reporte au guide dédié sur la page suivante :

https://monprojet.anah.gouv.fr/informations/gui_des_utilisateur



2.1 Je commence la création de compte.

Sur la page de création de compte, vous avez deux options :

- Création avec identifiant (adresse email) et mot de passe. Je compléterai un formulaire sur la page suivante.
- Création *via* FranceConnect+. Je sécurise mes connexions en créant mon Identité Numérique FranceConnect+.

« France Connect+ » est une solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier vos démarches en ligne les plus sensibles. Commencez par créer votre Identité Numérique et utilisez celle-ci pour créer votre compte MaPrimeRénov'.

Sécuriser ses démarches demande quelques minutes supplémentaires. En revenant sur le site de l'ANAH, vous pourrez être amené à remplir de nouveau les étapes précédentes. Vous pourrez, à tout moment, choisir de sécuriser vos futures connexions avec France Connect+.

[En savoir plus](#) sur les démarches de création d'identité numérique.



2.2. Je crée mon compte MaPrimeRénov' avec mes identifiant et mot de passe.

Je renseigne mon adresse email.

Je choisis un mot de passe et je le confirme.

Je renseigne le code de sécurité qui s'affiche (ex : 596784).

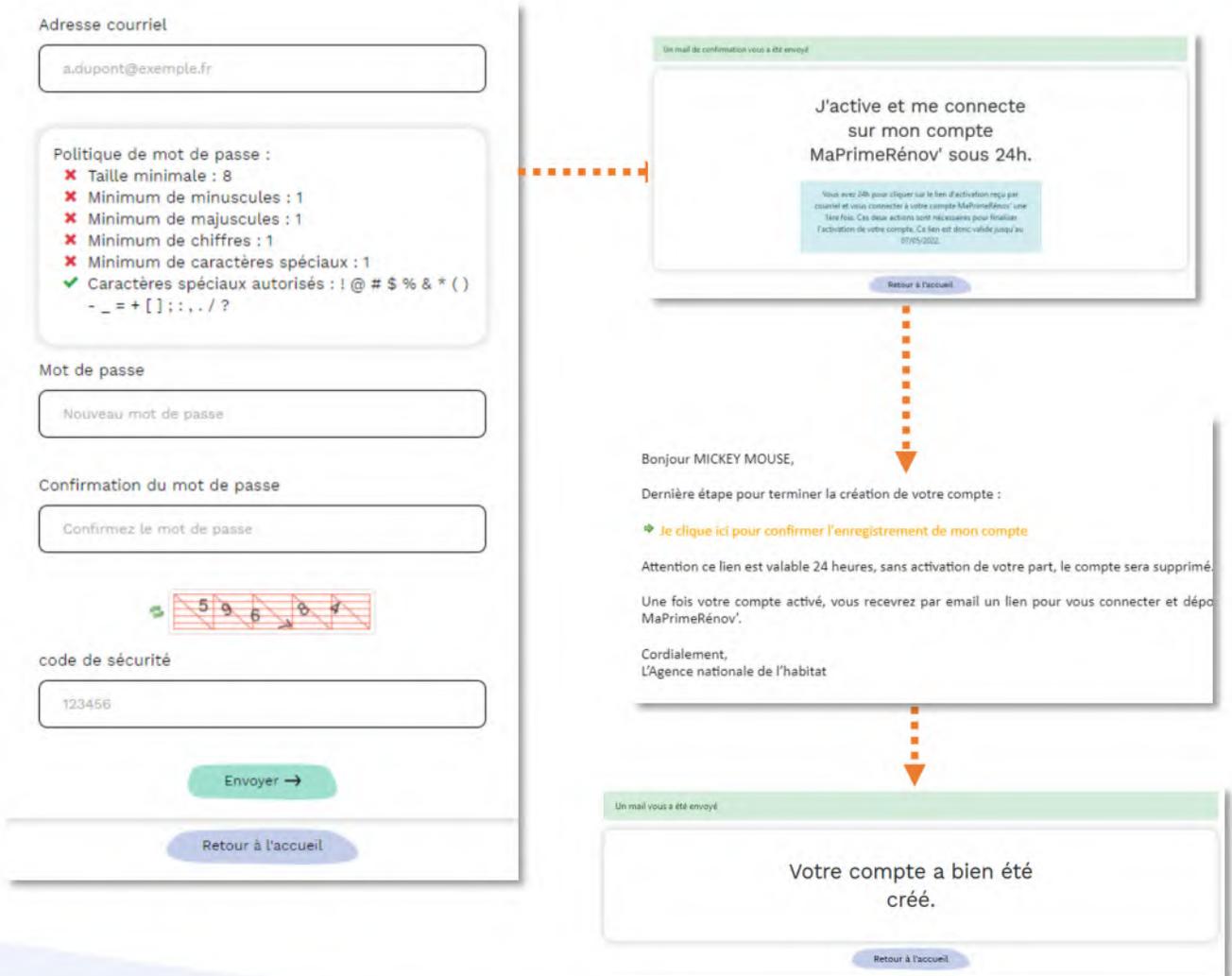
Je clique sur « Envoyer » pour recevoir le lien d'activation de mon compte à l'adresse email que j'ai renseignée.

Attention : ce lien est valide pendant 24h seulement.

Je pense à regarder dans les courriers indésirables de ma boîte de réception.

Je clique sur le lien qui figure dans l'email pour enregistrer mon compte.

Depuis l'accueil, je clique sur « Me connecter » pour accéder à mon compte.



2.3 Je me connecte avec mes identifiant et mot de passe.

Je remplis le champ « Identifiant MaPrimeRénov' » en renseignant l'adresse email utilisée pour créer mon compte MaPrimeRénov'.

Je renseigne mon mot de passe.

Je clique sur « Me connecter » pour accéder à mon compte.

J'accède à mes dossiers.

Connectez vous à votre compte MaPrimeRénov'

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

S'identifier avec FranceConnect
Qu'en savez-vous FranceConnect ?
La connexion n'est possible que si vous avez déjà un compte.

ou

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion. Réinitialisez votre mot de passe

Identifiant MaPrimeRénov'

Mot de passe

[Régénérer mon mot de passe](#)

[Se connecter →](#)

Vous n'avez pas de compte ?
[Démarez votre projet](#)

[Retour à l'accueil](#)

↓

Mon profil

Mes dossiers

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-1894
Déposé le 16 février, 2022

[Demande de subvention](#) [Déposée](#)

Date limite de dépôt :

Travaux
Chauffage et chauffe-eau

Montant estimé de la subvention
1 200€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris

[→ Voir mon dossier](#)

2.3bis Je me connecte avec mes identifiants France Connect+.

Je clique sur « S'identifier avec France Connect+ ».

Je choisis le fournisseur d'identité numérique avec qui j'ai créé mon identité numérique.

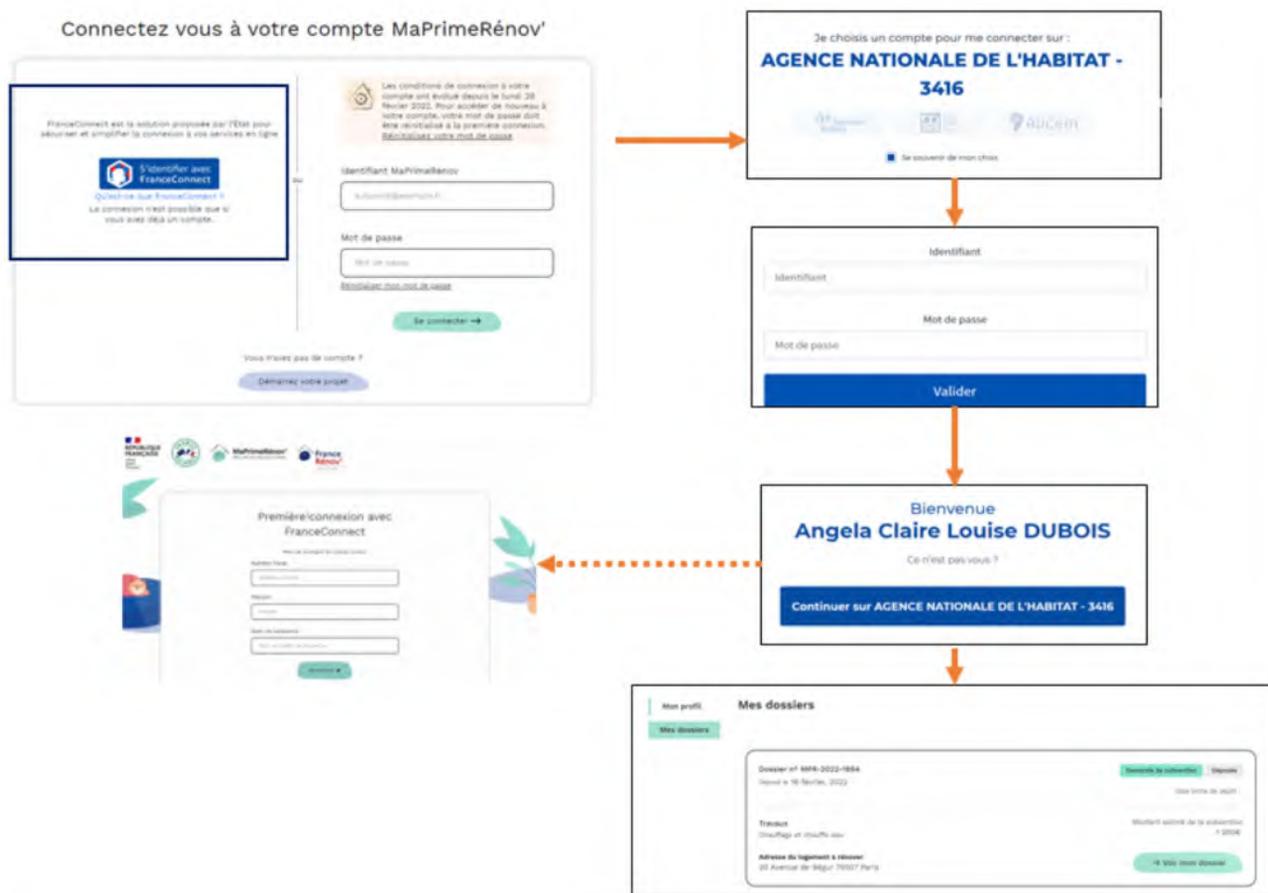
Je saisis mon numéro de téléphone puis je clique sur « M'identifier ».

Je m'authentifie sur mon application mobile avec mon code secret.

Mon authentification est confirmée. Je clique sur « Continuer sur MaPrimeRénov' ».

J'accède à mon dossier.

Il est indispensable d'avoir créé mon Identité Numérique avant de pouvoir me connecter avec cette solution.



(Optionnel) Je réinitialise mon mot de passe.

Depuis l'écran d'authentification, je clique sur « Réinitialiser mon mot de passe ».

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

Identifiez-vous avec FranceConnect

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2023. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion. Réinitialisez votre mot de passe.

Identifiant MaPrimeRénov'

Mot de passe

Se connecter →

Vous n'êtes pas de ce site ?

Créer votre profil

Je renseigne mon adresse email ainsi que le code de sécurité.

Je clique sur « Envoyez-moi un lien ».

Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2023. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Adresse courriel

code de sécurité

Envoyez-moi un lien

Retour à l'accueil

Je me rends sur ma boîte électronique pour cliquer sur le lien de réinitialisation.

MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Bonjour ELSA PLACARD,

➔ Cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe

Je choisis mon nouveau mot de passe puis je le confirme.

Je clique sur « Envoyer ».

Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2023. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Nous venons de créer votre nouveau mot de passe.

Nouveau mot de passe

Politique de mot de passe :

- ✖ Taille minimale : 8
- ✖ Minimum de minuscules : 1
- ✖ Minimum de majuscules : 1
- ✖ Minimum de chiffres : 1
- ✖ Minimum de caractères spéciaux : 1
- ✔ Caractères spéciaux autorisés : ! @ # \$ % & * () _ . , + = [] ; : ' / ?

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

Envoyer

Retour à l'accueil

Je reçois un email de confirmation et je clique sur « Retour à l'accueil » pour me connecter avec mon nouveau mot de passe.

Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2023. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Un mail vous a été envoyé.

Une confirmation a été envoyée à votre adresse mail.

Retour à l'accueil

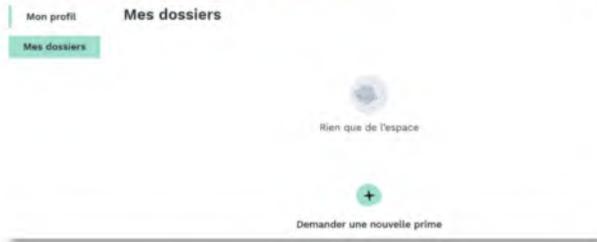
Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention.

Parcours pour une rénovation
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique
obligatoire)

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.
- S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.

[Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)



(Optionnel) **Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.**

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Mon justificatif de propriété

Vous devez déposer du justificatif de propriété (au nom et prénom du demandeur) du logement à rénover pour déposer votre demande de subvention.

Les justificatifs de propriété acceptés sont :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)
- Attestation de propriété immobilière

Si vous êtes en cours d'acquisition de votre logement et que vous ne disposez pas encore des pièces listées ci-dessus, veuillez téléverser le compromis de vente signé par le vendeur et l'acquéreur. Vous devrez obligatoirement être propriétaire et en mesure de fournir une attestation de propriété au moment du dépôt de votre demande d'avance ou paiement.

Votre adresse

Rue de la paix 68000 Colmar

Justificatif de propriété



J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne).

Je suis dans la situation d'un remplacement urgent d'un système de chauffage ou chauffe-eau en panne.

Vous êtes dans cette situation si et seulement si :

- Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui devra être téléversé ;
- Votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement de votre chauffage ou chauffe-eau en panne ;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux.

Je téléverse le justificatif de prise de contact avec mon ECFR*, obtenu après une prise de rendez-vous. (Si je n'ai pas ce document, je contacte l'ECFR le plus près de chez moi en consultant l'annuaire disponible sur le site France-rénov.gov.fr.)

Je clique sur « Continuer ».

Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR

Vous devez déposer le justificatif obtenu à la suite de prise de contact avec un Espace Conseil France Rénov' pour : le remplacement d'un chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne.

Justificatif de prise de contact pour le remplacement de chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne

 J'ajoute une pièce justificative

Justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne) :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition Écologique et du Territoire

JUSTIFICATIF DE PRISE DE CONTACT POUR LE REMPLACEMENT D'UN CHAUFFAGE/CHAUFFE-EAU À LA SUITE D'UNE PANNE

Appareils conçus à partir de 2014

Vous devez déposer ce justificatif obtenu à la suite de prise de contact avec un Espace Conseil France Rénov' pour le remplacement d'un chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne.

NOM Prénom du demandeur de la subvention :

Logement

Adresse de réalisation des travaux :

N° : Code Postal : Ville :

Caractéristique des travaux

Type de travaux demandés :

Identité de l'Espace Conseil France Rénov' ayant reçu la demande

Nom de l'Espace Conseil France Rénov' ayant reçu la demande :

Fil à :

Signature :

* Espace Conseil France Rénov' : <https://france-renov.gov.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

3.1. Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation. Il en fait la demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire** [en cliquant ici](#).

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problème de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même, vous pouvez tout de même faire appel à un réparateur conseil.

Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Un professionnel, une association, une personne proche fera la démarche avec votre accord, vous pouvez suivre l'avancement de votre projet et reprendre la main à tout moment.

Annuler Suivant >>

Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment dans votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

(Optionnel) Je renseigne le numéro de DPE ou d'audit énergétique.

J'indique si j'ai réalisé un audit énergétique ou un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Je renseigne le numéro de mon audit ou de mon DPE.

Attention, le justificatif de votre audit énergétique ou de votre DPE vous sera demandé dans la suite du parcours.

Pour rappel, ce document ne me sera pas demandé si j'ai indiqué ne pas avoir d'étiquette énergétique.

Dans le cas d'un audit, il est possible qu'il n'y ait pas encore de numéro. Dans ce cas, j'indique le chiffre « 0 ».

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne le numéro de diagnostic de performance énergétique (DPE) ou d'audit énergétique de mon logement

J'indique le numéro du dernier DPE ou audit énergétique en date qui a été réalisé dans mon logement. Une pièce justificative vous sera demandée.

Type de document

DPE Audit énergétique

Numéro du DPE ou AUDIT



3.3. Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser, puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « Continuer » .

Attention : la prestation d'audit énergétique n'est pas subventionnable seule. Il faut impérativement coupler la prestation d'audit énergétique et le sous-type de travaux préalablement sélectionné.

Attention : l'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est associé à une simple dépose de cuve à fioul.

Attention : le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) n'est pas subventionnable seul. Il faut impérativement coupler le geste de travaux « ventilation » et un geste d'isolation thermique.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je souhaite engager une prestation de :

Peuvent-être exclusivement sélectionnés ci-dessous, les travaux pour lesquels vous êtes éligible avec MaPrimeRénov'.

Si vous êtes éligible à MaPrimeRénov' pour un projet composé de plusieurs travaux, déclarez un à un les travaux et les prestations que vous souhaitez réaliser, après avoir complété les informations liées au précédent.

À noter que selon les informations saisies précédemment, vous pouvez être amené à devoir choisir pour premier ou seul travaux : un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre ou d'isolation.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de MaPrimeRénov', il faut d'abord déposer votre dossier et ensuite, débiter vos travaux.



Retour à mes dossiers

← Précédent

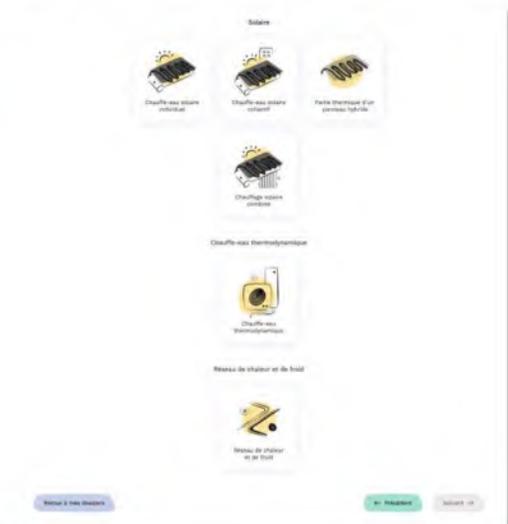
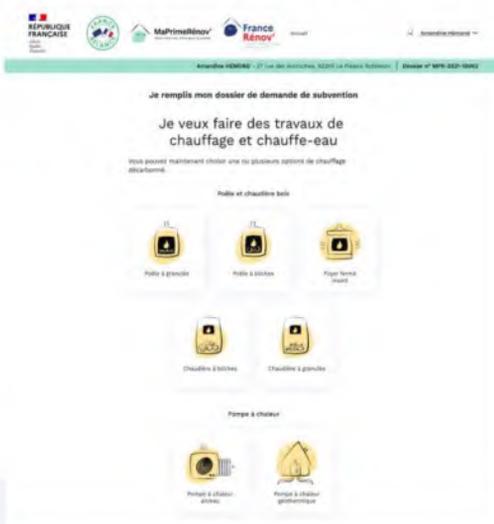
Suivant →

Pour tout dossier dans le Parcours pour une rénovation par geste, la sélection d'un mode de chauffage limitant les gaz à effet de serre ou d'un geste d'isolation thermique est obligatoire. Les autres types de travaux sont donc grisés sauf pour les cas dérogatoires « Outre-mer » et « Appartement ».

Notez également que les travaux complémentaires ne sont pas disponibles pour les cas dérogatoires suivants : remplacement d'un chauffage au fioul et parcours d'urgence.

Cela peut expliquer pourquoi certains travaux sont grisés et non-cliquables à cette étape.

3.4. Je renseigne le sous-type de travaux.



3.5. Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veuillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W)

Caractéristiques techniques

Isolation de la toiture-terrasse

Résistance thermique de l'installation en m².K/W

Moins de 4,5 m².K/W

Plus de 4,5 m².K/W

Surface en mètres carrés d'isolant

3.6. Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux. J'ai la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante, le cas échéant, en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».

Isolation Fenêtres ou porte-fenêtres

Informations sur l'entreprise

Numéro de Siret *

Date du devis *

Déclarer un sous-traitant

+ Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers

← Précédent

Suivant →

L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

Attention : la prestation d'audit énergétique doit impérativement être combinée à un autre sous-type de travaux. L'audit énergétique ne sera pas subventionné s'il est combiné à une simple dépose de cuve à fioul.

De même, le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) doit impérativement être combiné à un geste de travaux d'isolation thermique.

Je suis invité à cette étape à modifier mon dossier pour le rendre éligible, si une combinaison de travaux/prestations non autorisée est présente sur ce dernier.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (*Reconnu garant de l'environnement*) par la plateforme lorsque je renseigne le numéro de Siret, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez. Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devrez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

X  Isolation RGE ?

Isolation de la toiture-terrasse

Numéro de Siret Date du devis

 **Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.**

Certificat de Qualification RGE
Sultan.pdf X

 [J'ajoute une pièce justificative](#)

 [Ajouter un autre type de travaux](#)

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

3.7. Je dépose mes pièces justificatives.

Je téléverse le devis fourni par mon entreprise.

Je téléverse également l'audit énergétique ou le DPE s'il m'est demandé.

Puis, selon le type de chauffage choisi, je téléverse la fiche système Label Pack A+ et l'étiquette ballon Label Pack A+.

Je clique sur « Continuer ».

Le DPE ou l'audit énergétique est une pièce justificative facultative.

Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement, il ne sera pas demandé.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMD et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrés, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : Je vérifie mon devis

Certibat père & fils
5 rue du Mirador 75012 PARIS

Numéro de Siret
745679688

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

+
Ajoute une pièce justificative

Fiche système Label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

+
Ajoute une pièce justificative

Etiquette ballon label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

+
Ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Le financement de l'audit énergétique

L'auditeur énergétique doit être certifié **Reconnu Garant de l'Environnement**. Sauf dans le cas d'un architecte, pour lequel un certificat sera demandé.

Je sélectionne « Audit énergétique ».

Je clique sur « Audit énergétique » puis sur « Continuer ».

Je renseigne le numéro Siret et la date de la synthèse de l'audit énergétique.

Je téléverse le certificat RGE si l'auditeur énergétique n'est pas retrouvé dans la base de données.

Chauffage et chauffe-eau

Isolation

Ventilation

Audit énergétique

Bonus de performance énergétique

Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Audit énergétique

Audit énergétique

Numero de Siret*
123456789012345

Date du devis*
01/05/2022

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr

Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

certificat de qualification RGE

Telecharger

+
Ajoute une pièce justificative

3.8. J'indique le montant de mes travaux.

J'indique le montant TTC de mes travaux.

The screenshot shows a web form titled 'Je remplis mon dossier de demande de subvention' with the sub-heading 'Montant de mes travaux'. It contains two sections for entering costs:

- Isolation des murs par l'extérieur:** A field for 'Coût des travaux en €' and a 'Montant TTC *' field with a value of '29XXXXX'.
- Chaudière à granulés:** A field for 'Coût des travaux en €' and a 'Montant TTC *' field with a value of '29XXXXX'.

A summary row at the bottom shows 'Total TTC en €' with the value 'XXX,XX €'. Navigation buttons include 'Retour à mes dossiers', 'Précédent', and 'Suivant'.

3.9. Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

Je précise si je perçois des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

J'ajoute les pièces justificatives le cas échéant.

Je précise les autres aides que je perçois.

Si je prévois d'en percevoir, je préciser les autres aides que je vais percevoir.

The screenshot shows a web form titled 'Je déclare les aides supplémentaires que je perçois'. It asks 'Percevez-vous des Certificats d'Économie d'Énergie pour votre projet?' with radio buttons for 'Oui' (selected) and 'Non'. Below are checkboxes for 'Fenêtres ou porte-fenêtres', 'Toiture-terrasse', 'Pôle à bâches' (checked), and 'Ventilation double flux'. A second question asks 'Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE)?' with radio buttons for 'Oui' (selected) and 'Non'.

This section details the 'Autres aides' with checkboxes for 'Action Logement', 'Caisse de retraite (régime générale ou complémentaire)' (checked), 'Crédit/finances territoriales (région, département, intercommunalité)', and 'Autres aides privées (fondations d'entreprises etc.)' (checked). It includes input fields for 'Nom de l'aide', 'Chèque énergie', and 'Montant en €' (with value 'XXX,XX'). Navigation buttons include 'Retour à mes dossiers', 'Précédent', and 'Suivant'.

3.10. Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

Dernière étape, votre demande de subvention est bientôt terminée.
 Merci de vérifier que les informations fournies sont correctes et complètes. Tout autre ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.
 En cas de doute, veuillez consulter notre [page de bonnes pratiques](#).

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 [Modifier la saisie](#)
Adresse du logement à rénover
27 rue Jean Jacotin 92390 Suresnes

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs déposés.

	Prénom et nom du demandeur Amandine Raymond Adresse de résidence 27 rue des Autruches, 92390 La Pléville Suresnes Revenu fiscal de foyer 27 000 €	Téléphone 06 77 99 45 62 E-mail amandine.raymond@gmail.com Nombre total d'occupants 3
---	---	---

Vos projets de travaux et entreprises

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes, N° SIRET, numéro RNE, montant des travaux et aides complémentaires perçus...

Kellisol **N° Siret**
27 avenue Roman Rolland, 92370 Suresnes la Pléville 6349276646

Pièces jointes	
Devis	✓
Attestation RNE	✓
Fiche de synthèse de l'audit énergétique	✓
Certification CEE	✓

Ventilation double flux [RGE](#) 

Montants	
Montant TTC	16,00 €
Montant CEE	316,20 €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux	6 000,00 €
Montant des CEE	316,20 €
Aide Action logement	100,00 €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	100,00 €
Montant total des CEE	316,20 €
Montant total des aides	516,20 €

Evolution de votre étiquette énergétique

	Etiquette énergétique du logement actuelle F	Etiquette énergétique du logement projeté C
---	--	---

Montant de mes prestations et aides

	Montant total des travaux HT	333,33 €
	Montant total des travaux TTC	333,33 €
	Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	333,33 €
	Aide Action logement	100,00 €
	Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	100,00 €
	Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...)	100,00 €
	Autres aides privées (fondations d'entreprises, etc...)	100,00 €
	Montant total des aides	516,20 €

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Suivant →](#)

3.11 J'accède au montant de prime estimé.

J'accède au montant estimé de la prime MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Depuis le 15 Avril, votre prime MPR est calculée en prenant en compte les dernières annonces gouvernementales liées au plan de relance. Pour en savoir plus Cliquez ici

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

3.12 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de prime.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de prime.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.

Attention : dans certaines situations, un travaux de chauffage est obligatoire.

L'audit énergétique ne peut pas être le seul travaux d'un dossier.

Si la liste des travaux est incorrecte, mon dossier est annulé car il n'est pas éligible et, le cas échéant, le mandataire renseigné dans mon dossier est révoqué.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANAH

MaPrimeRénov'

France Rénov'

Amélie HIRMOND - 27 rue des Autruches, 92300 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10063

Votre demande de subvention à été déposée

avec succès !

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez démarrer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime. Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

Aller sur mon espace personnel →

Votre demande de subvention

ne vous donne droit à aucune aide.



Selon les informations que vous avez fournies, nous n'êtes éligible à aucune aide MaPrimeRénov'. Cette demande est automatiquement clôturée.

Pour définir au mieux votre projet et votre éligibilité aux différentes aides, nous vous invitons à contacter l'Espece Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous.

Vous pourrez réaliser une nouvelle demande depuis votre espace personnel.

Retour à mon espace personnel

Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement.

**Pour une rénovation énergétique
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique obligatoire)**

4.1 Je vérifie que ma demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.



Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.



4.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je choisis :

- de désigner un mandataire administratif ou financier pour réaliser à ma place les démarches, dont la demande de paiement

ou

- de réaliser moi-même mes démarches.



4.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».



4.4 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux :

- la date d'achèvement des travaux,
- la date de la facture.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le **numéro Siret** est automatiquement pré-rempli à partir des informations fournies à l'engagement.

Si nécessaire, je peux le modifier à cette étape.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Un lien indique, pour chaque type de travaux, les informations sur les entreprises avec lesquelles vous souhaitez travailler.

Isolation et ouvertures
Isolation de la toiture terrasse
Numéro de SIRET : 800000000000000

ADVENTIA SAS
27 RUE DU PARC DE CLAYTON - 92000 NANTERRE FRANCE

Isolation et ouvertures
Isolation des murs par l'extérieur
Numéro de SIRET : 800000000000000

ADVENTIA SAS
27 RUE DU PARC DE CLAYTON - 92000 NANTERRE FRANCE

+ Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers | Pré-remplir | Continuer

4.5 Je téléverse la facture et les pièces justificatives relatives au label PackA+.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Si j'ai choisi l'un des systèmes de chauffage suivants : chauffe-eau solaire individuel (CESI), partie thermique d'un panneau hybride (PVT), chauffage solaire combiné (CSC), je fournis deux autres pièces :

- la fiche système label Pack+
- l'étiquette ballon label Pack A+

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser mon bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou la case « non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Vous devez déposer les devis, ainsi en attestation de conformité, contrat d'achat et/ou factures réalisées par les entreprises qui vous avez engagés. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de contacter votre documentaliste sans délai, accédez au formulaire de contact.

Facture de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.
+ Ajouter une pièce justificative

Fiche système label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la fiche système label Pack A+.
+ Ajouter une pièce justificative

Étiquette ballon label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre l'étiquette label Pack A+.
+ Ajouter une pièce justificative

Retour à mes dossiers | Pré-remplir | Continuer

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Vous devez déposer les devis, ainsi en attestation de conformité, contrat d'achat et/ou factures réalisées par les entreprises qui vous avez engagés. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de contacter votre documentaliste sans délai, accédez au formulaire de contact.

Facture
Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.
Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels.

Factures
Suzanne.pdf

+ Ajouter une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?
 Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous

4.6 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant TTC en euros.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Montant de mes travaux

Isolation de la toiture-terrasse

Montant TTC*

Coût des travaux en € 10000

Total TTC en € 10 000

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4.7 Je renseigne les aides CEE pour mon projet ...

J'indique si je perçois des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les travaux pour lesquels je perçois des CEE.

Puis je renseigne le montant des CEE perçus par type de travaux.

Je téléverse le cadre de contribution CEE en cliquant sur « + ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Mes aides

Percevez-vous des Certificats d'économies d'énergie (CEE) ou pour l'outre-mer et la corse des aides AGIR+ ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

Attention, les **certificats d'économies d'énergie (CEE)** versés directement par les fournisseurs d'énergie **peuvent parfois figurer directement sur votre devis/facture et avoir différentes appellations.**

Pensez donc à **demander à l'entreprise** qui réalise les travaux si des CEE sont inclus.

... ainsi que les autres aides pour mon projet.

J'indique si je perçois d'autres aides pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

J'indique le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Percevez-vous des Certificats d'Économie d'Énergie pour votre projet ?

Oui Non

Fonds ou ports-ports

Toiture-terrasse

Panne à bifaces

Ventilation double flux

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

4.8 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments.

Je prends note que tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape
avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.
Tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101628 Demande de solde

Adresse du logement à rénover
9 Rue de la Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

	Prénom et nom du demandeur JHR Test	Téléphone 0777777777
	Adresse de résidence 1 rue Alain Fournier	E-mail JDD1SS@yopmail.com
	Revenu fiscal du foyer 20 000,00€	Nombre total d'occupants 2

4.9 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la prime et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je prends connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov' et je m'engage à les respecter. Je confirme la véracité des informations que j'ai déclarées.

Je coche la case.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je fais une demande de solde

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

4.10 Je téléverse mon RIB.

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».

Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime



4.11 Je déclare une situation particulière.

Je peux déclarer que :

- je possède un RIB international
- le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- j'ai récemment changé de nom de famille.

Si je coche l'option « Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR) », je dois renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations, je sélectionne la case « Aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur « Suivant ».



Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention.

**Pour une rénovation
d'ampleur avec
accompagnement**

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- **Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.**
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- **S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.**
- **S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.**

[Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Mon justificatif de propriété

Vous devez déposer du justificatif de propriété (au nom et prénom du demandeur) du logement à rénover pour déposer votre demande de subvention.

Les justificatifs de propriété acceptés sont :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)
- Attestation de propriété immobilière

Si vous êtes en cours d'acquisition de votre logement et que vous ne disposez pas encore des pièces listées ci-dessus, veuillez téléverser le compromis de vente signé par le vendeur et l'acquéreur. Vous devrez obligatoirement être propriétaire et en mesure de fournir une attestation de propriété au moment du dépôt de votre demande d'avance ou paiement.

Votre adresse

Rue de la paix 68000 Colmar

Justificatif de propriété



J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).

Engagement du propriétaire bailleur

En tant que propriétaire bailleur et afin de bénéficier de la prime, vous devez prendre des engagements vis-à-vis de votre logement à louer. Veuillez prendre connaissance de l'attestation d'engagement ci-dessous et suivre les étapes suivantes pour nous la communiquer.

- Téléchargez l'attestation d'engagement
- Imprimez et remplissez l'attestation
- Scannez ou photographiez l'attestation remplie
- Chargez votre attestation ci-dessous

Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous

+
J'ajoute mon attestation d'engagement

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).

Votre attestation d'indivision

Vous avez déclaré être propriétaire en indivision du logement que vous souhaitez rénover. Pour pouvoir valider votre demande MaPrimeRénov', nous avons besoin de vérifier l'accord de l'ensemble des propriétaires en indivision de ce logement. Pour cela, veuillez compléter l'attestation sur l'honneur disponible sur cette page. Les différentes étapes à suivre sont expliquées ci-dessous.

- Téléchargez l'attestation d'indivision
- Imprimez et remplissez l'attestation
- Scannez ou photographiez l'attestation remplie
- Chargez votre attestation ci-dessous

Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous

Attestation d'indivision

Télécharger

+
J'ajoute une pièce justificative

Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

3b.1 Je renseigne les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'.

Je renseigne le SIRET de Mon Accompagnateur Rénov'. Je le demande à ce dernier si besoin.

Si le SIRET n'est pas reconnu et qu'un message d'erreur s'affiche, cela signifie que ce professionnel n'est pas référencé dans l'annuaire des Accompagnateurs Rénov' de l'ANAH.

Si le professionnel vous confirme avoir reçu son agrément de l'ANAH, indiquez-lui de contacter directement l'ANAH pour cette difficulté liée à la base de données qui vous empêche de continuer.

Sinon, je clique sur « Continuer ».

Les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'

Dans le cadre d'une rénovation globale, il est obligatoire d'être suivi par un Accompagnateur Rénov'.
Si vous n'avez pas encore d'Accompagnateur Rénov', [informez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov'](#) afin d'être mis en relation et signer un contrat d'accompagnement.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

Le numéro de SIRET permet à l'Anah de retrouver votre Accompagnateur Rénov'. Votre Accompagnateur Rénov' doit vous la fournir dans les documents contractuels.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov'

1324537689

✓ Identité vérifiée



ENGIE Particulier

4 rue Jean Jaurès 92290 Vanves
0976543212
conseillerengie@ent.energie.fr

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

1324537689

✗ Numéro de SIRET incorrect

3b.2 Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire** [en cliquant ici](#).

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

3b.3 J'indique qui a réalisé mon audit énergétique.

Je sélectionne la personne chargée de mes travaux qui a réalisé mon audit énergétique :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE de l'auditeur.

Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.4 Je reporte les informations inscrites sur audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique.

Afin de m'assurer que le projet permettra de réaliser un gain énergétique significatif et performant, j'indique les informations projetées après les travaux, à savoir :

- la lettre de mon étiquette énergétique
- la consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre

Je ne peux modifier que la consommation projetée. La consommation actuelle a été saisie lors de l'étape d'éligibilité.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.5 Je dépose mes pièces justificatives relatives au Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Toutes les pièces sont transmises par Mon Accompagnateur Rénov'.

Je les lui demande si besoin afin de les téléverser sur cette page.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les pièces justificatives suivantes qui sont toutes obligatoires pour le dépôt de votre demande.

Merci de contrôler que votre ou vos documents sont conformes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.

Vos documents doivent ainsi obligatoirement :

- Être au nom et prénom du demandeur de la prime et propriétaire du logement
- Mentionner les coordonnées du professionnel ayant réalisé les documents
- Ne pas contenir d'indications manuscrites
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent ou caractères spéciaux

Numéro de Siret
745679688

Rénovation globale

Travaux de rénovation énergétique globale

Audit énergétique

Veillez téléverser l'audit énergétique fourni par le professionnel qui s'est chargé de l'audit de votre logement. Ce document comporte les scénarios de travaux pour améliorer l'étiquette énergétique du bien, les performances après travaux et l'estimation des coûts des travaux.



J'ajoute une pièce justificative

Attestation de conformité avant travaux

Veillez téléverser l'attestation de conformité avant travaux fournie par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document confirme que les travaux visés respectent les prescriptions de l'audit énergétique pour atteindre le gain énergétique indiqué.

Cliquez ici pour télécharger le document à compléter et signer par votre Accompagnateur Rénov' : [Attestation de conformité avant travaux](#)



J'ajoute une pièce justificative

Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'

Veillez téléverser le contrat d'accompagnement fourni par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document doit avoir été relu, validé et signé par vos soins.



J'ajoute une pièce justificative

Synthèse de la situation du logement

Veillez téléverser la Synthèse de la situation du logement fournie par votre Accompagnateur Rénov'.



J'ajoute une pièce justificative

3b.6 Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».

Les travaux à réaliser que vous sélectionnez à cette étape doivent correspondre aux travaux définis avec l'Accompagnateur Rénov'.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les travaux à réaliser

Peuvent-**être exclusivement sélectionnés ci-dessous, les travaux pour lesquels vous êtes éligible avec MaPrimeRénov'.**

Vous êtes éligible à MaPrimeRénov' pour un projet accompagné et composé de plusieurs travaux : déclarez un à un les travaux que vous souhaitez réaliser, après avoir complété les informations liées au précédent.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de MaPrimeRénov', il faut d'abord déposer votre dossier et ensuite, débiter vos travaux.



Chauffage et chauffe-eau



Isolation et ouvertures



Ventilation



Travaux divers



Confort d'été

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

3b.7 Je renseigne le sous-type de travaux.

Je sélectionne le sous-type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».

Je veux faire des travaux de : Isolation et ouvertures

Toitures et combles



Isolation des rampants de toiture - toiture en pente



Isolation du plancher des combles perdus



Isolation de la toiture terrasse

Murs et fenêtres



Isolation des murs par l'extérieur



Isolation des murs par l'intérieur



Porte d'entrée isolante



volets isolants



Fenêtres double ou triple vitrage

Sols



Isolation planchers bas

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

3b.8 Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux, le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veuillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W).

Caractéristiques techniques

Isolation de la toiture-terrasse

Résistance thermique de l'installation en m².K/W

Moins
de 4,5 m².K/W

Plus
de 4,5 m².K/W

Surface en mètres carrés d'isolant

124

3b.9 Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux.

Je peux déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».

Isolation
Fenêtres ou porte-fenêtres

Informations sur l'entreprise

Numéro de Siret *

Date du devis *

Déclarer un sous-traitant

+
Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers ← Précédent Suivant →

L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (*Reconnu garant de l'environnement*) par la plateforme lorsque je renseigne le numéro Siret, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- **La pose de brasseurs d'air plafonniers fixes ;**
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez. Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devrez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

✕  Isolation RGE

Isolation de la toiture-terrasse ?

Numéro de Siret Date du devis

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE
Sultan.pdf ✕

 J'ajoute une pièce justificative

 Ajouter un autre type de travaux

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

3b.10 Je dépose mes pièces justificatives.

Je dépose le devis fourni par mon entreprise.

Je clique sur « Continuer ».

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils **Numéro de Siret**
5 rue du Mirador 75012 PARIS **745679688**

isolation
isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.


Ajoute une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

3b.11 J'indique le montant de mes travaux.

Pour le Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, j'indique **les montants HT ET TTC**, nécessaires au calcul du montant de la subvention.

3b.12 Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

J'indique les autres aides perçues pour mon projet en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE). **Les CEE sont pris en charge intégralement par l'ANAH.** Je dois donc télécharger la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) », la remplir et la téléverser après achèvement des travaux, lors de la demande de paiement.

Les autres aides pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov'.

Attention : le financement de l'Accompagnateur Rénov ne peut pas cumuler d'autres aides ET une subvention MaPrimeRénov'.

Les autres aides au financement de mon projet de travaux.

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois. Je complète le montant perçu.

Je coche la case pour confirmer avoir téléchargé la pièce et avoir compris qu'elle devra être téléversée à la demande de paiement.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Veuillez indiquer les autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?

Oui Non

Pour ce projet, la valorisation des CEE est assurée par l'Anah qui détient l'exclusivité de leur enregistrement. Vous ne pouvez pas demander d'aide CEE auprès d'autres acteurs.

Pour recevoir la prime de l'Anah, vous vous engagez à :

- Télécharger l'attestation d'exclusivité à faire remplir et signer par chaque professionnel qui a réalisé les travaux.
- Téléverser cette attestation signée sur la plateforme MaPrimeRénov' lors de ma demande de paiement avec mes factures.

Le financement de l'Accompagnateur Rénov' ne peut pas cumuler d'autres aides et une subvention Ma Prime Rénov'. En cochant "oui", la subvention Ma Prime Rénov' pour votre financement de l'Accompagnateur Rénov' sera ainsi à 0€

Oui Non

Action Logement

Montant (en €)

Caisses de retraite (régime général ou complémentaire)

Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)

Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.)

3b.13 Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

Ceci est la dernière étape, vous avez bientôt terminé votre demande. Veuillez contrôler avec attention les informations saisies car vous ne pourrez plus les modifier.
Tout oubli ou erreur engendrera des délais supplémentaires et des demandes d'informations complémentaires pour traiter votre demande.
En cas de doute, veuillez consulter notre liste de bonnes pratiques.



Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 Demande de subvention

Adresse du logement à rénover
27 rue des Austruches, 92350 Le Plessis Robinson

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

<p>Prénom et nom du demandeur Amandine Hémond</p> <p>Adresse de résidence 27 rue des Austruches, 92350 Le Plessis Robinson</p> <p>Revenu fiscal du foyer 27 000 €</p>	<p>Téléphone 06 77 98 45 62</p> <p>E-mail amandine.hemond@gmail.com</p> <p>Nombre total d'occupants 3</p>
--	--

Mon projet

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçues ...

Mon Accompagnateur Rénov'

<p>N°SIRET 83456786545</p> <p>Adresse de résidence 4 rue Jean Jaurès, 92290, Vanves</p> <p>Téléphone 09 76 54 32 12</p>	<p>Raison Sociale ENGIE Particulier</p> <p>E-mail conseillerengie@ent.energie.fr</p>
--	--

Pièces-jointes	↓
Synthèse de l'audit énergétique	↓
Attestation MAA sur le gain énergétique	↓
Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'	↓
Grille d'analyse simplifiée	↓

Mon audit énergétique

Certibat père et fils N° Siret
316318381899
27 avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson

Projet de rénovation globale RGE ?
Rénovation globale

<p>Etiquette énergétique du logement actuelle F</p>	<p>Etiquette énergétique du logement projetée C</p>
--	--

Critères techniques

Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m ³ par an de l'état initial de votre logement	400 kWh/m ³ /an
Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m ³ par an de votre projet de travaux	250 kWh/m ³ /an

Mes travaux et mes entreprises

Kelisol N° Siret
83456786545
27 avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson

Pièces-jointes

Devis Kelisol ↓

Ventilation double flux
Ventilation

Montants	
Montant HT	xxx,xx €
Montant TTC	xxx,xx €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	xxx,xx €
Montant total des travaux TTC	xxx,xx €
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	xxx,xx €
Aide Action logement	
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	xxx,xx €
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...)	xxx,xx €
Autres aides privées (fondations d'entreprises, etc...)	xxx,xx €
Montant total des aides	xxx,xx €

3b14 J'accède au montant de subvention estimé.

J'accède au montant estimé de la subvention MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide

4 220,50 €

Dont :

Financement des travaux xxx,xx €

Financement Mon accompagnateur xxx,xx €

Rénov

Votre reste à charge

641,56 €

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

3b.15 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de subvention.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de subvention.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ANAH
MaPrimeRénov'
France Rénov'
Amandine Héron

Amandine HÉRON - 27 rue des Autruches, 92300 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10663

Vous avez déposé votre dossier. Votre demande de subvention a été déposée avec succès !

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez commencer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime. Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

Allez sur mon espace personnel →

Vous avez annulé votre dossier. Votre demande de subvention ne vous donne droit à aucune aide.

Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en aviez un.

Retour à mon espace personnel

Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement.

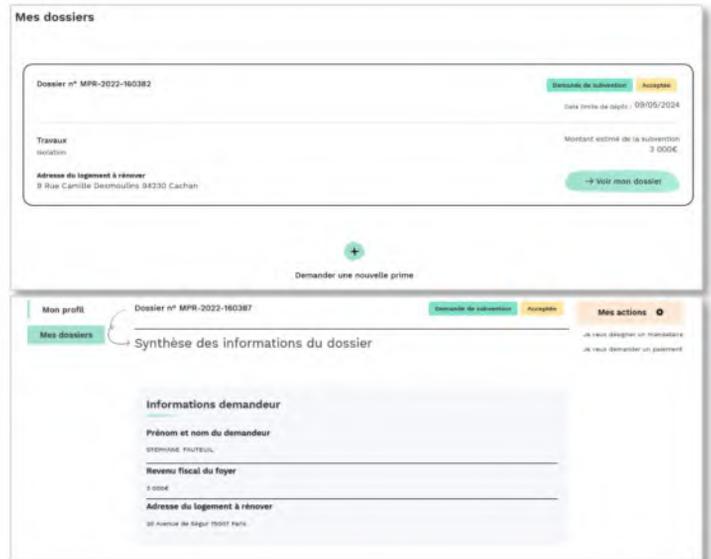
**Pour une rénovation d'ampleur avec
accompagnement**

4b.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.



4b.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Suivant ».

Je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#).



4b.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».



4b.4 Je renseigne les informations sur mon audit énergétique.

Je sélectionne l'auditeur énergétique en charge de mes travaux :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Mon audit énergétique

Votre audit énergétique réglementaire doit être réalisé soit par un **auditeur RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) soit par un **diagnostiqueur DPE** (Diagnostic de Performance Énergétique).
Pour en savoir plus rendez-vous sur le site France Rénov'.

Qui a réalisé votre Audit énergétique ? *

Mon Accompagnateur Rénov' Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE (*Reconnu Garant de l'Environnement*). Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur énergétique directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

4b.5 Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique. Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je ne peux pas modifier la lettre de mon étiquette énergétique renseignée lors de mon dépôt de dossier de demande de subvention.

Je renseigne la consommation en KWh/M²/an et l'émission de gaz à effet de serre. Ces informations sont indiquées dans l'audit réalisé avant les travaux.

Je renseigne ensuite les informations de mon nouvel audit énergétique réalisé après les travaux :

- la lettre de mon étiquette énergétique pour visualiser le saut de classe réalisé
- la nouvelle consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre après les travaux.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Rapport d'audit énergétique

Reportez les lettres techniques inscrites sur votre audit énergétique ou sur l'étiquette de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique. Ces informations sont fournies par votre Accompagnateur Rénov' ou votre prestataire d'audit énergétique.

Surface habitable de votre logement indiquée dans votre audit

Votre consommation énergétique avant travaux

Vous avez renseigné précédemment l'étiquette de performance énergétique de votre logement avant vos travaux.

A B C **D** E F G

votre consommation en KWh/M²/an

votre émission de gaz à effet de serre

Votre consommation énergétique après travaux

Vous êtes sélectionné la lettre de l'étiquette de performance énergétique de votre logement après vos travaux.

A B C D E F G

votre consommation en KWh/M²/an

votre émission de gaz à effet de serre

Retour à mes dossiers < Précédent Continuer >

4b.6 Je dépose mes pièces justificatives relatives à Mon Accompagnateur Rénov', à l'audit ainsi qu'aux CEE.

Je téléverse les différentes pièces demandées :

- Rapport d'audit énergétique
- Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' (facture)
- Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH

- Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Sanctionner les informations vous concernant. Le nom et prénom du demandeur (vous) parmi les personnes composant l'aire fiscal/déclarative doivent être identiques à ceux qui figurent sur les pièces justificatives de votre dossier (avis, factures, RIB, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre acte d'inscription.

Renovation MaPrimeRénov' - parcours accompagné
Projet de travaux accompagné par un Accompagnateur Rénov'

Nombre de Siret
00045088000020

Rapport d'audit énergétique

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport d'audit énergétique.

+
Ajouter une pièce justificative

Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique de fin de travaux

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de Mon Accompagnateur Rénov' de fin de travaux. Cliquez ici pour télécharger le document : [attestation de Mon accompagnateur Rénov' de fin de travaux](#)

+
Ajouter une pièce justificative

Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'.

+
Ajouter une pièce justificative

Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH. Cliquez ici pour télécharger le document : [attestation de valorisation CEE](#)

+
Ajouter une pièce justificative

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4b.7 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le **numéro Siret est automatiquement pré-rempli** à partir des informations fournies à l'engagement.

Si besoin, je peux le modifier.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Indiquez, pour chaque type de travaux, les informations sur les entreprises avec lesquelles vous contractez.

Isolation et ouvertures
Isolation de la toiture terrasse

Numéro de Siret:
00045088000020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLASHY 78000 VERSAILLES FRANCE

Isolation et ouvertures
Isolation des murs par l'intérieur

Numéro de Siret:
00045088000020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLASHY 78000 VERSAILLES FRANCE

+
Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4b.8 Je téléverse la facture.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

ENERGIE THERMIE
45 RUE BOURSULT 75017 PARIS 17
FRANCE

N° Siret
8814009800028

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à bûches

Facture de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

 J'ajoute une pièce justificative

Retour à mes dossiers ← Précédent Continuer →

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « Oui » ou la case « Non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Veuillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.
Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

N° Siret
1111111111111

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à granulés

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels

Factures
Sultan.pdf 

 J'ajoute une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?

Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous



4b.9 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne, pour chaque type de travaux, ainsi que pour l'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov', le **montant HT et TTC en euros**.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

The screenshot shows a web form titled "Je remplis mon dossier de demande de paiement" with the sub-heading "Montant de mes travaux". It is divided into two main sections. The first section is for "Chaudière à bûches" (wood-burning boiler). It has a "Coût en €" label on the left and two input fields on the right: "Montant HT*" and "Montant TTC*". Below these fields is a summary bar showing "Total des travaux en €" with "0,00 € HT" and "0,00 € TTC". The second section is for "Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov'". It has a "Coût en €" label on the left and a "Montant TTC*" input field on the right. Below this is another summary bar showing "Total en €" with "0,00 € TTC". An illustration of a living room with a fireplace is visible on the right side of the form.

4b.10 Je renseigne les autres aides perçues sur mon dossier (hors CEE).

J'indique les autres aides perçues pour mon projet, **en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE)**.

Je renseigne les autres aides perçues pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' (ex : aide d'une collectivité locale).

The screenshot shows a form titled "Je déclare les aides supplémentaires que je perçois". Below the title is a note: "Veuillez indiquer les autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE)". There are two questions with radio button options. The first question is "Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ?" with "Oui" selected. The second question is "Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?" with "Non" selected.

Si je perçois d'autres aides pour le financement de mon projet de travaux, je clique sur la case « Oui ».

Puis, je sélectionne les aides que je perçois.

J'indique les montants perçus.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

The screenshot shows a section titled "Action Logement" with a checked checkbox. Below it is a "Montant (en €)" input field. There are three other options with unchecked checkboxes: "Caisses de retraite (régime général ou complémentaire)", "Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)", and "Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.)".

4b.11 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments que j'ai renseignés.

Je prends note que **tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.**

Dernière étape avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.

Attention, tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Mais vous rappelez que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101824

Adresse du logement à rénover
1 Rue de La Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléchargés.

Prénoms et nom du demandeur: ELEANNE MARC
Téléphone: 0675787967
Adresse de résidence: 1 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS
E-mail: elouise_j_craus_perfff@gmail.com
Revenu fiscal de foyer: 333124€
Nombre total d'occupants: 1

Mon projet

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçues...

Mon Accompagnateur Rénov'

N° SIRET: 480000000
Adresse du siège: 14 Avenue des Minimes
Téléphone: 04 70 21 21 10
Pièces-jointes: Rapport d'audit énergétique, Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique, Rapport de fin de prestation, Attestation CEE

Mon audit énergétique

CASBA
6 RUE MARTEL 75002 PARIS FR FRANCE
N° SIRET: 81800000000004
Projet de rénovation globale: RGE
Étiquette énergétique actuelle du logement: E
Étiquette énergétique proposée du logement: F
Critères techniques: Coefficient multiplicateur technique au mètre par m² par m³ de l'air chaud de votre logement: 500 kWh/m²/°C/an, Coefficient multiplicateur technique au mètre par m² par m³ de l'air chaud de votre logement: 50 kWh/m²/°C/an

Mes travaux et mes entreprises

ENERGIE THERMIQUE
48 RUE BOURBONNET 75017 PARIS FR FRANCE
N° SIRET: 81800000000004
Pièces-jointes: Factures
Chaudière à bûches: Chauffage et chauffe-eau
Montants: Montant RT: 5 490,00€, Montant TTC: 6 000,00€

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux RT: 5 490,00€
Montant total des travaux TTC: 6 000,00€
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC: 2 000,00€
Aide Action Logement: 490,00€
Aide (Caisse de retraite (régime général ou complémentaire), département, intercommunauté, etc.): ---
Cotisations territoriales (région, département, intercommunauté, etc.): ---
Autres aides privées (fondations d'entreprises, etc.): ---
Montant total des aides: 500,00€

4b.12 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la subvention et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide
2 430€

Dont :

Financement des travaux	2 430€
Financement Mon accompagnateur Rénov'	0€

Votre reste à charge
5 370€

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

**1. Je désigne /
révoque un
mandataire.**

5.1. Je désigne un mandataire.

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire administratif et/ou financier.

Je clique sur la case « Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Je choisis à quel type de mandataire je souhaite faire appel en cliquant sur l'une des quatre cases proposées.

Vous pouvez choisir l'un des 4 types de mandataires suivants :

- **Mandataire administratif** : vous choisissez un mandataire pour vous accompagner **dans vos démarches en ligne** (faire une demande de subvention et/ou une demande de paiement). Le mandataire pourra **accéder au dossier** et réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier.

- **Mandataire financier** : vous désignez un mandataire à qui sera versé directement la subvention obtenue. Le mandataire **n'aura pas accès** à votre dossier et **ne pourra réaliser aucune démarche** en lien avec votre dossier.

- **Mandataire mixte** : vous choisissez un seul mandataire pour la réalisation des démarches en ligne ET la perception des fonds. Le mandataire pourra **accéder au dossier, réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier et percevoir la subvention.**

- **2 mandataires différents** : vous choisissez de faire appel à un mandataire administratif ET à un mandataire financier distincts.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

Retour à mes dossiers Continuer →

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandats.

(Un professionnel, une personne proche peut être désigné si il est préalablement enregistré et vous communique son numéro de mandataire (nécessaire pour la démarche).)

Vous pourrez à tout moment révoquer ce mandataire et reprendre la main sur votre dossier.



Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier et assurer son suivi en ligne. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



Mandataires administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et percevra le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



2 mandataires : un financier et un administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et qu'une autre perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Pour cela, il faut que les deux mandataires se soient préalablement enregistrés sur cette plateforme au moment du type de mandat que vous souhaitez leur porter. Ils vous communiqueront chacun un numéro qui nous permettra de leur transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant ces deux mandataires. La révoquer portera sur les deux mandataires à la fois. Il ne sera pas possible de révoquer uniquement l'un des deux mandataires.

Retour à mes dossiers Annuler Suivant →

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

5.1. Je désigne un mandataire.

Pour nommer un mandataire, je complète le **formulaire Cerfa** et je le joins à ma demande.

Le document doit être **signé par mon mandataire et par moi-même**.

Il s'agit du **Cerfa 16089*01** disponible [en cliquant ici](#).

Pour désigner mon mandataire, je téléverse le formulaire de demande de mandat signé par mon mandataire et par moi-même en cliquant sur « Téléverser » ou « + ».

Je renseigne l'identifiant que mon mandataire m'a communiqué en amont.

Je clique sur « Continuer ».

J'attends que mon mandataire accepte la désignation.

Si je le souhaite, je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

Vous souhaitez désigner un mandataire financier

En désignant un mandataire financier, vous pouvez faire que votre subvention soit versée directement à un tiers plutôt qu'à vous. Cette possibilité peut notamment vous être utile si vous recevez de l'aide d'un tiers pour financer votre projet de travaux. Pour désigner un mandataire, vous devez téléverser ci-dessous le mandat complété et signé puis indiquer le numéro d'immatriculation du mandataire.

Merci de télécharger, remplir et téléverser le mandat ci-après

Télécharger le document

Formulaire de demande de mandat

Téléverser



Joindre le mandat rempli

Numéro d'immatriculation du mandataire *

Le numéro d'immatriculation est un identifiant attribué à chaque personne physique ou morale qui s'est enregistrée auprès de l'État pour devenir mandataire. Vous devez l'obtenir auprès de la personne ou de la structure que vous souhaitez désigner comme mandataire. Comment obtenir mon numéro d'immatriculation ?

Retour à mes dossiers

Annuler

← Précédent

Continuer →

Votre désignation de mandataire a été déposée

avec succès !



Attendez maintenant que le mandataire accepte votre demande. Vous serez averti par courriel.

Aller sur mon espace personnel

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



5.2. Je révoque un mandataire.

Après avoir accédé à mon dossier, je peux choisir de révoquer mon ou mes mandataire(s) en cliquant sur « Je veux révoquer un mandataire ».

La révocation concerne alors l'ensemble des mandataires désignés sur mon dossier.

S'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention et la réception de ma notification d'engagement.

Je pourrais alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.

Dossier n° 1074-2020-2096

Synthèse des informations du dossier

Informations demandeur

Prénoms et nom du demandeur
JACQUES LEBLANC
Niveau fiscal du foyer
Le foyer
Adresse du logement à rénover
5 Rue Lucienne Desver 93100 ANTOISVILLE

Informations travaux / entreprises

Plan de financement

Montant total des travaux 200
Montant des C.S.E. 100
Montant des autres aides 100
Montant estimé de Ma Prime Rénov' 0
Reste à charge 0

Informations mandataire
mandataire de perception des fonds de LEROY David

Mes actions

- Je veux compléter ma demande de subvention
- Je veux désigner un mandataire
- Je veux révoquer un mandataire

Je clique sur la case du mandataire que je souhaite révoquer.

Je clique sur « Soumettre » pour passer à l'étape suivante.

Je veux révoquer un mandataire

Vous êtes sur le point de révoquer un mandataire.

Quand vous révoquez un mandataire et vous cliquez sur le bouton Soumettre, votre dossier sera réinitialisé à la première étape du parcours de dépôt de choix d'une demande d'avance ou solde. Vous pourrez alors déposer vous-même votre demande de solde ou bien désigner un autre mandataire pour le faire.

Soumettre

Je vois que mon souhait de révocation a bien été pris en compte.

Je clique sur « Soumettre » et je continue de compléter ma demande ou je désigne un nouveau mandataire sur mon espace personnel.

Confirmation

Vous avez bien révoqué votre mandataire !

Veuillez cliquer sur le lien "Je veux compléter ma demande de subvention" pour désigner un mandataire ou compléter votre demande.

Soumettre

2. Je dépose une demande d'avance. (Parcours pour une rénovation par geste uniquement)

Conditions d'éligibilité :

- Je suis propriétaire occupant et mon niveau de ressources correspond à celui des ménages très modestes ou « bleus ». (Cf. Plafonds de ressources indiqués sur le site de l'ANAH [en cliquant ici](#))
- Mon devis mentionne le versement d'un acompte pour une partie du montant des travaux, afin de commencer ces derniers.
- Je ne peux pas faire de demande d'avance si le dossier comporte un mandataire.

Conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux).
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de MaPrimeRénov'.
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum d'un an après l'attribution de mon avance si j'ai déposé mon dossier en 2022, et dans un délai maximum de 6 mois si j'ai déposé mon dossier en 2021.
- Quelle que soit la date de dépôt de mon dossier, je peux faire une demande d'avance dans les 6 mois seulement après la date d'octroi d'engagement.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, je devrai rembourser l'avance perçue.

6. Je dépose une demande d'avance.

Sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande d'avance.

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160387

Mes dossiers Synthèse des informations du dossier

Informations demandeur

Prénom et nom du demandeur
STEPHANE FAUTEUIL

Revenu fiscal du foyer
1 000€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris

J'initie ma demande de paiement d'une avance en cliquant sur « Déposer ma demande » sous la partie « Demande d'avance ».

Dossier n° MPR-2022-xxxxxxx

Date limite de dépôt : xx/xx/xxxx

Demande d'avance
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Si vous avez besoin de demander une avance, vous devez :
- Avoir reçu votre notification d'octroi de la prime il y a moins de 6 mois
- Fournir un devis signé par vous et votre entreprise avec la mention « acompte »
Pour rappel, l'avance ne peut pas représenter plus de 70% de la prime réservée.

Demande de solde
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous pouvez demander à recevoir le paiement de votre prime dans sa totalité si :
- Vous avez réalisé vos travaux.
- L'entreprise vous a fourni la facture.

Déposer ma demande

Attention : si la date limite de dépôt de ma demande d'avance est dépassé (au-delà du délai de 6 mois suivant l'octroi de ma subvention), alors la case « Déposer ma demande » est grisée et le dépôt d'une demande d'avance est impossible.

Dossier n° MPR-2022-xxxxxxx

Date limite de dépôt : xx/xx/xxxx

Demande d'avance
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous ne pouvez plus demander d'avance car votre prime vous a été réservée il y a plus de 6 mois. Ce délai est calculé à partir de la date de la notification d'engagement de la prime.

Demande de solde
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous pouvez demander à recevoir le paiement de votre prime dans sa totalité si :
- Vous avez réalisé vos travaux.
- L'entreprise vous a fourni la facture.

Déposer ma demande

Attention : si j'ai débuté le dépôt de ma demande d'avance dans les 6 mois suivant l'octroi de ma subvention mais que je souhaite la terminer au-delà des 6 mois, un message « Demande d'avance impossible » s'affiche.

Demande d'avance impossible

Vous ne pouvez plus demander d'avance car votre prime vous a été réservée il y a plus de 6 mois. Ce délai est calculé à partir de la date de la notification d'engagement de la prime.

Retour à mes dossiers

Je prends connaissance des critères d'éligibilité à une demande d'avance.

Si je suis éligible et que le dossier remplit les critères, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Vous sollicitez le versement d'une avance pour commencer vos travaux

- A ce jour vos travaux ne doivent pas avoir démarrés.
- Le montant de l'avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de **MaPrimeRénov'**.
- L'entreprise vous demande un acompte pour commencer les travaux la mention doit être présente sur le devis, **celui-ci doit être daté et signé par l'entreprise et vous-même.**
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum de **12 mois après l'attribution de MaPrimeRénov'**.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, vous devrez rembourser cette avance.

Retour à mes dossiers ← Précédent Continuer →

6. Je dépose une demande d'avance.

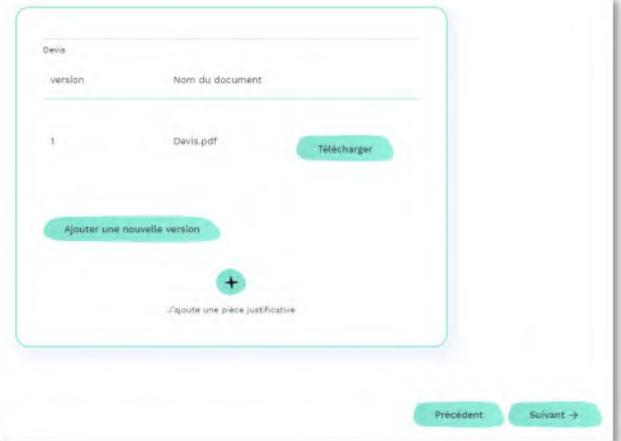
Rappel des conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé par moi-même et par l'entreprise de travaux.
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de ma subvention MaPrimeRénov'.

Par défaut, le devis soumis lors de ma demande de subvention apparaît.

Toutefois, je peux téléverser une nouvelle version du devis en cliquant sur « Ajouter une nouvelle version ».

Si mon devis n'a pas évolué depuis ma demande de subvention, je clique directement sur « Continuer ».



Si le devis initial ne remplit pas les conditions prévues à la page 47 (voir capture d'écran), il faut impérativement téléverser une nouvelle version conforme du devis.

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des explications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».



6. Je dépose une demande d'avance.

Après avoir lu les conditions que je m'engage à respecter, je coche la case en bas de page.

Je clique sur « Déposer ma demande d'avance » pour passer à l'étape suivante.

Engagements à respecter

Je sollicite le versement d'une avance égale au maximum à 70 % de MaPrimeRénov'.

Pour cela :

Je reconnais remplir les conditions suivantes :

- les travaux n'ont pas démarré à la date à laquelle je sollicite cette avance ;
- la demande de MaPrimeRénov' a fait l'objet d'une décision favorable de la part de l'Anah qui m'a été **notifiée il y a six mois ou moins** ;
- je suis en mesure, à l'appui de ma demande, de fournir un devis d'une entreprise répondant aux exigences de la réglementation de MaPrimeRénov' participant à la réalisation des travaux subventionnés, daté et signé par l'entreprise et par moi-même ;
- le devis de l'entreprise, conforme aux exigences de la réglementation, mentionne une demande d'acompte à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux.

Si je bénéficie du versement de l'avance, je m'engage à :

- achever les travaux, objet de MaPrimeRénov' dans un **délai maximal de 6 mois** qui suivent la date de réception du courrier m'informant du montant de prime qui m'aura été attribué par l'Anah (lettre de notification de la décision attributive de MaPrimeRénov') ;
- de façon générale, respecter toutes les autres conditions liées au bénéfice de MaPrimeRénov' et à la réalisation des travaux par une entreprise, le cas échéant titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » ;
- répondre aux demandes de renseignements et de contrôle de l'Agence liées au bénéfice de cette avance.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- le versement d'une avance est une faculté proposée par l'Anah ; elle peut être refusée sans motifs par l'Anah. Cette décision ne peut faire l'objet de recours ;
- si je ne respecte pas les présents engagements, l'avance sur subvention de l'Anah devra être remboursée, et cela, indépendamment ou non du bénéfice de MaPrimeRénov'.

En cochant cette case, je m'engage avoir pris connaissances des conditions citées et à les respecter.

[Annuler](#) [Précédent](#) [Déposer ma demande d'avance](#)

Votre demande d'avance a été déposée

avec succès !



Un message de confirmation apparaît à l'écran.

Il m'indique que ma demande d'avance a bien été déposée.

Je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

**3. Je souhaite
annuler mon dossier.**

1.1. Je vérifie que je peux annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité d'annuler mon dossier.

Si un ou des mandataires sont présents sur mon dossier, je dois les révoquer avant de pouvoir procéder à l'annulation de mon dossier.

Si je suis dans cette situation, je me réfère à la **page 81**.

Si'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention ou d'avance est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention ou d'avance et la réception de ma notification de décision. Je pourrai alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.

Je clique sur « Je veux annuler mon dossier ».

Si je réponds « Oui » à la question « Avez-vous déjà démarré vos travaux ? » ou si j'ai déjà déposé ma demande de paiement de subvention, alors je ne peux pas accéder au bouton « Je veux annuler mon dossier ».

Si je suis dans l'une de ces deux situations, je me réfère à la **page 89**.

The image shows a screenshot of a web application interface. At the top, there are logos for 'REPUBLIQUE FRANÇAISE', 'MaPrimeRénov', and 'France Rénov'. The user's name 'Amandine Hémond' is in the top right. The main content area is titled 'Dossier n° MPR-2022-07532' and 'Demande de subvention - Dépensé'. A 'Date limite de dépôt : 23/08/2023' is also visible. On the right, there is a 'Mes actions' menu with several options, including 'Je veux annuler mon dossier', which is highlighted with a red box. Below this, a confirmation dialog titled 'J'annule mon dossier' is displayed, asking 'Vous souhaitez annuler votre dossier' and 'Avez-vous déjà démarré vos travaux ?' with 'Oui' and 'Non' buttons.

1.2. Si je peux annuler mon dossier, je remplis le formulaire d'annulation.

Je sélectionne un « Motif de ma demande » d'annulation dans le menu déroulant.

Je peux compléter ma demande en renseignant la partie « Précisions concernant ma demande ».

Je certifie n'avoir pas démarré mes travaux et je confirme la demande d'annulation de mon dossier en cochant la case.

Je clique sur « Annuler mon dossier ».

The image shows a screenshot of the 'J'annule mon dossier' form. The title is 'J'annule mon dossier' and the subtitle is 'Vous souhaitez annuler votre dossier'. The form contains a dropdown menu for 'Motif de ma demande' with the text 'Sélectionnez votre motif'. Below this is a text area for 'Précisions concernant ma demande'. At the bottom, there is a checkbox labeled 'Je certifie n'avoir pas démarré mes travaux et consente à l'annulation de mon dossier'. The 'Annuler mon dossier' button is highlighted in green.

1.3. Je vois que ma demande d'annulation est prise en compte.

Je vois que ma demande d'annulation est enregistrée ainsi que les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Retour à mes dossiers » pour revenir sur mon espace et accéder à mes dossiers.



The screenshot shows a web interface with a header containing logos for the French Republic, France Relance, MaPrimeRénov', and France Rénov'. The main content area displays the message: "Votre demande d'annulation est enregistrée". Below this is a house icon with a crossed-out circle. The text continues: "Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier." and "Vous aurez la possibilité de créer et déposer un nouveau dossier lorsque votre demande d'annulation sera validée par nos services." At the bottom, there is a green button labeled "Retour à mes dossiers →".

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

MaPrimeRénov'
Meux chez moi, mieux pour la planète

France Rénov'
Le service public pour votre logement

Accueil

Amandine Hémond

Votre demande d'annulation est enregistrée

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous aurez la possibilité de créer et déposer un nouveau dossier lorsque votre demande d'annulation sera validée par nos services.

Retour à mes dossiers →

1.4. Je ne peux pas annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je clique sur le bouton « Besoin d'aide? » sur le site maprimerenov.gouv.fr.



Je clique sur le bouton « Nous contacter ».



Je remplis le formulaire de contact et je clique sur « Envoyer ».

Si j'ai répondu « Oui » à la question « Avez-vous déjà commencé vos travaux ? », un message s'affiche.

Je peux cliquer directement sur « Formulaire de contact ».



**4. Je souhaite
bénéficiaire d'un
délai
supplémentaire
pour réaliser mes
travaux.**

1.1. Je vérifie que je peux demander à bénéficier de plus de temps.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité de demander plus de temps pour réaliser mes travaux.

Cette démarche ne sera accessible que pendant 6 mois avant la fin du délai qui vous a été accordé.

Je clique sur « J'ai besoin de plus de temps ».

Dossier n° MPR-2022-07532

Demande de subvention **Arrive à échéance** **Mes actions**

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Je veux demander un paiement

J'ai besoin de plus de temps

Je veux faire une demande de solde

Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre prime MaPrimeRénov' !

Déposer ma demande

1.2. Je remplis le formulaire de prorogation.

Je sélectionne mon « Motif de prorogation ».

Je renseigne la partie « Précisions sur votre demande ».

Je téléverse mon ou mes justificatif(s).

Je clique sur « Soumettre ».

Je fais une demande prorogation

Je renseigne ma demande de prorogation

Motif de prorogation*

- Motif d'ordre familial ou de santé
- Motif d'ordre professionnel
- Indisponibilité ou défaillance de l'entreprise
- Difficultés d'instruction du dossier, notamment techniques

Merci d'ajouter des précisions sur votre demande.*

Téléverser votre pièce justificative selon le motif choisi*

Ajouter ma pièce justificative

Retour à l'accueil Soumettre

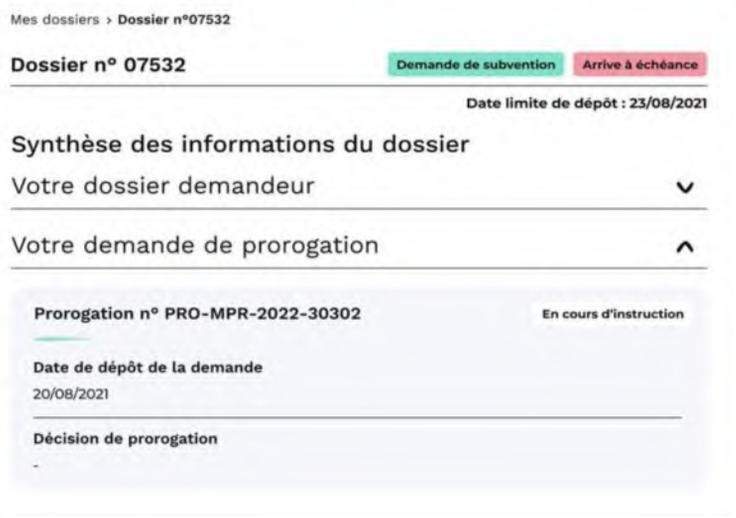
1.3. Je vérifie que ma demande de prorogation a bien été déposée.

Je constate que ma demande de prorogation a été déposée avec succès et je consulte les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Aller sur mon espace perso » pour revenir à la synthèse de mes dossiers.



Je peux suivre l'avancée de mon dossier de prorogation sur mon espace personnel.





MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah